



BULLETTIN MUNICIPAL D'ENNEZAT 2023

SOMMAIRE

Page 3

LE MOT DU MAIRE

Page 4 à 5

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Page 6 à 15

URBANISME, TRAVAUX, AGRICULTURE

Pages 16 à 17

INCIVILITÉS

Pages 18 à 23

AFFAIRES SCOLAIRES

Pages 24 à 29

ASSOCIATIONS

Pages 30 à 31

**LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)
D'ENNEZAT**

Page 32

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Pages 33 à 34

FINANCES

Pages 35 à 36

COMMUNICATION

Pages 37 à 39

SÉCURITÉ

Pages 40 à 42

BRÈVES

Pages 43 à 50

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Pages 51 à 53

BLOC-NOTES

Pages 54 à 59

ANNONCEURS

LE MOT DU MAIRE

Chers Nazadaires,

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2024. Espérons qu'elle soit moins empreinte de violence que 2023 et qu'elle voit la fin de la guerre en Ukraine et du conflit israélo-palestinien entre autres.

L'année 2023 a été marquée pour notre commune par un budget en tension notamment en raison de la hausse des prix de l'énergie, l'augmentation de l'indice des salaires, des denrées alimentaires pour les cantines...

Aujourd'hui, nous sommes tous sensibilisés et appliquons les gestes de sobriété énergétique dans nos foyers. Poursuivons ces gestes quand nous utilisons les infrastructures communales, ce qui nous permettra de limiter les dépenses excessives.

Cette année encore, nous avons investi de manière importante dans notre commune.

À l'école maternelle tout d'abord où d'importants travaux ont été réalisés. L'isolation, le remplacement des fenêtres et le changement du mode de chauffage ont permis d'améliorer la performance énergétique, ainsi que le confort des élèves et de leurs enseignantes.

Le bâtiment communal abritant la poste et la bibliothèque a également été équipé d'un nouveau mode de chauffage.

Dans la rue du Stade, la réalisation des aménagements a permis de renforcer la sécurité des enfants lors de leurs déplacements à l'école et aux équipements sportifs.

L'enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques se poursuit et les poteaux et fils aériens disparaissent progressivement.

L'éclairage public est lui aussi modernisé et l'ensemble du réseau communal sera équipé en éclairage par LED dès 2026.



Malgré un contexte budgétaire peu favorable, nous avons tout de même l'ambition de réaliser en 2024 l'étude de la rénovation et de la mise en accessibilité de la maison des associations, l'installation de caméras de surveillance pour limiter les actes de malveillance voire de vandalisme, l'installation de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment des services techniques et d'un champ solaire sur l'ancienne décharge qui nous permettront de satisfaire à l'objectif de production d'énergie renouvelable demandé par l'État.

Au niveau intercommunal, Riom Limagne et Volcans va agrandir la crèche de 12 places et lancer la réhabilitation des anciens bâtiments de l'Ehpad qui vont être transformés en 25 appartements.

Enfin, la coulée verte de l'Ambène, voie douce destinée aux piétons et cyclistes, va être prolongée jusqu'à Riom à compter du premier trimestre 2024.

Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour 2024 et vous souhaite une bonne lecture.

Fabrice MAGNET

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Au cours de cette année 2023,
le CMJ a été renouvelé : 13 jeunes ont été élus.
L'ancien CMJ a pu réaliser quelques projets :

- Ramassage de déchets accompagné d'un jeu de piste
- Visite du Sénat avec les CMJ de Chappes et Saint-Laure en présence du sénateur Eric Gold
- Participation aux différentes cérémonies officielles



Jules, Président du CMJ

Le CMJ : Comment ?

Plusieurs réunions par an, selon un calendrier établi en début de mandat, de manière à ce que chaque jeune conseiller puisse s'organiser et être présent.

Le CMJ leur permet :

- 1- De donner leurs idées pour mieux vivre au sein de la commune.
- 2- De réaliser leurs projets et développer leur sens des responsabilités.
- 3- De découvrir et s'impliquer dans les rouages de la municipalité.

VISITE DU SÉNAT

Les 3 conseils municipaux des jeunes (Ennezat, Chappes et Saint-Laure) ont découvert le Sénat, lors d'une visite commentée par le sénateur Eric Gold.

Ils ont aussi découvert plusieurs sites parisiens à l'occasion d'un pique-nique au Jardin des Tuileries, d'un arrêt devant Notre-Dame, le parc du Luxembourg, la Tour Eiffel mais aussi l'Arc de Triomphe.

Une journée bien remplie pour tous les enfants qui étaient ravis!



UN JEU DE PISTE POUR NETTOYER LA COMMUNE



Une trentaine de Nazadaïres, munis de gants, de gilets jaunes et de sacs-poubelles ont répondu à l'appel du Conseil Municipal des Jeunes et de la municipalité pour le « Nettoya-Jeu de piste ».



Tout au long du parcours, les participants ont ramassé **185 kg de déchets** en tout genre laissés par des personnes peu soucieuses de la protection de l'environnement et ont, dans le même temps, résolu les différentes énigmes pour retrouver qui avait jeté la cannette « Triman ».

UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Samedi 13 mai, l'élection du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) s'est tenue dans la salle du conseil, en présence des parents et des élus.

Lilou, ancienne présidente du Conseil Municipal des Jeunes, a remis l'écharpe au nouveau président, Jules Serrano.



Pour ces trois prochaines années, Jules Serrano, Emma Gautereau, Celia Bonneton, Elena Mesquita, Mathis Batteux, Faustine Schmid, Noémie Barbier, Julia Gaudillat, Emma F, Louisa Fabre et Ines Zorer auront pour mission de mener à bien les différents projets. Plus tôt dans la journée, les nouveaux élus ont échangé avec les élus en charge du CMJ, Émilie Baldissera, Élisabeth Bru et Fabrice Soulier.

CÉRÉMONIES OFFICIELLES



URBANISME, TRAVAUX, AGRICULTURE

URBANISME

Jean-Paul Faure - Adjoint

PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Riom Limagne et Volcans

POINT PLUI RIOM LIMAGNE ET VOLCANS

Le nouveau PLUI est applicable à tous les documents d'urbanisme depuis mars 2023. Après 2 années de travaux et de nombreuses réunions, le document a été voté à l'unanimité par les conseillers communautaires de RLV. Cependant, des modifications devraient être apportées en début d'année 2024.

Documents d'urbanisme traités sur la période de janvier 2023 à novembre 2023 :

- Permis de Construire: 20
- Déclaration Préalable: 103
- Certificat d'Urbanisme: 74
- Permis d'aménager: 4

adil
du Puy-de-Dôme

Quel est le préavis pour quitter mon logement locatif ?

Réparations locatives, qui doit payer ?

Peut-on augmenter un loyer en cas de rénovation ?

Mon logement est-il décent ?

J'achète un logement, y a-t-il des frais annexes ?

J'emménage en copropriété, y a-t-il des charges ?

J'agrandis ma maison, quelles sont les normes ?

Pour toutes les questions juridiques, financières ou techniques sur le logement et l'habitat, le bon réflexe c'est l'ADIL !

Des permanences près de chez vous pour des conseils neutres et gratuits

04 73 42 30 75

www.adil63.org

ADIL du Puy-de-Dôme

Maison de l'Habitat - 129 avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND

DÉPOSEZ ET SUIVEZ
VOS DEMANDES D'URBANISME EN LIGNE
sur les 31 communes de Riom Limagne et Volcans

DÉMATÉRIALISATION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Accéder au lien via :
<https://sig.rlv.eu/guichet-unique>

Depuis le 1er janvier 2022, toutes les demandes de permis de construire et autres autorisations d'urbanisme peuvent être déposées sur une plateforme numérique en quelques clics. Ce guichet numérique unique vous permet de déposer vos demandes d'urbanisme en ligne et de suivre leurs avancements.

Plus simple, plus souple, plus réactif !

- Un service en ligne accessible 7j/7 - 24h/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou d'envoyer votre dossier par courrier en recommandé,
- Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée,
- Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne,
- Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

Pour y accéder, c'est très simple, il suffit de vous connecter sur le site de RLV : www.rlv.eu ou sur <https://sig.rlv.eu/guichet-unique>

Votre commune reste votre interlocuteur privilégié !

Elle est là pour vous accompagner tout au long de la procédure.

La dématérialisation est la solution à privilégier, mais il est toujours possible de déposer ses demandes d'urbanisme au format papier, pour ceux qui seraient dans l'impossibilité de le faire en ligne.

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

TOIT

Tuiles (réfection de toiture) : DP

Auvent, préau

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation

- < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
- < 20 m² : DP

DP : Déclaration Préalable

PC : Permis de Construire

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)

- Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
- Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
- Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

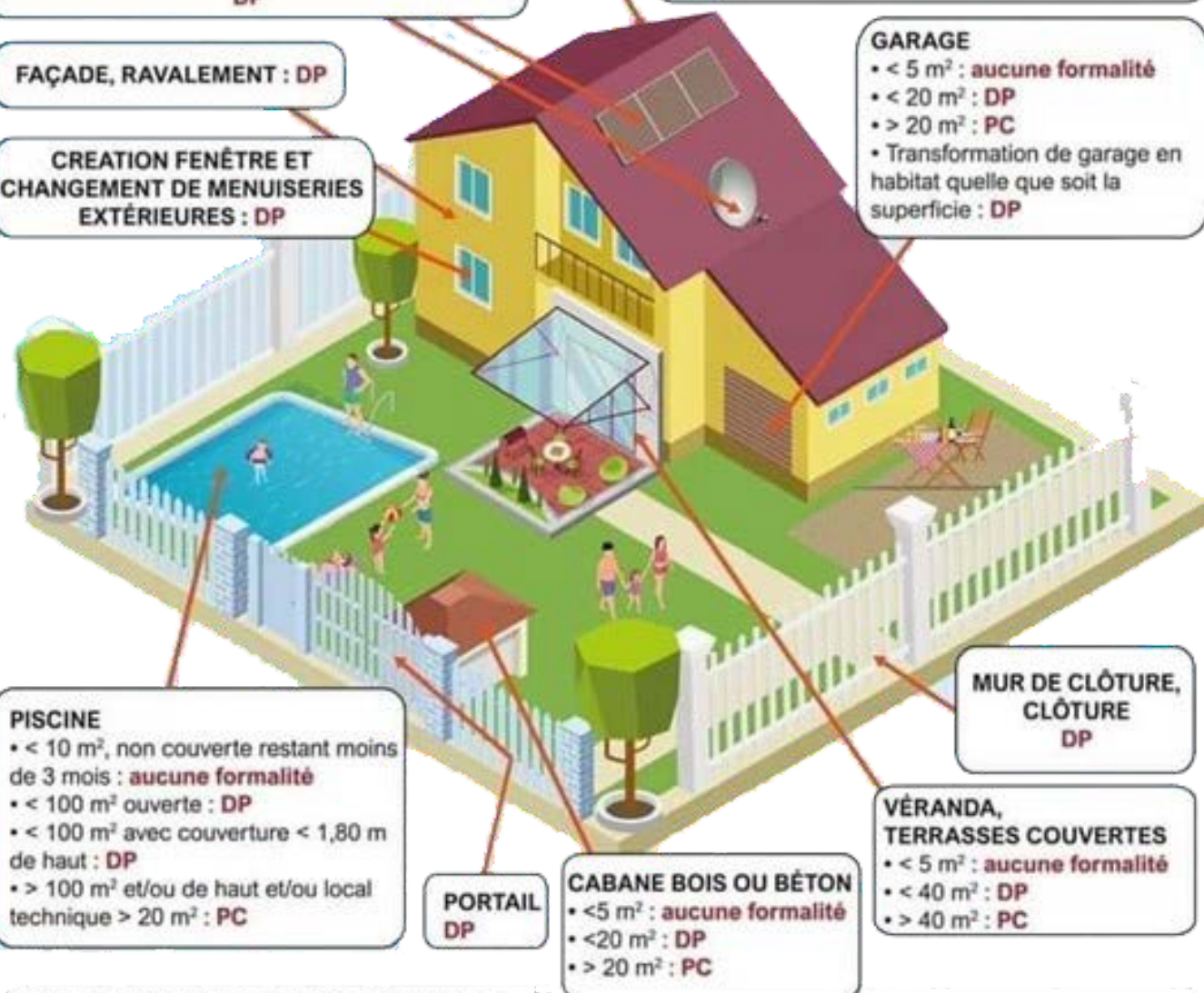
PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : DP

GARAGE

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC
- Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP



PISCINE

- < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
- < 100 m² ouverte : DP
- < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
- > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON

- < 5 m² : aucune formalité
- < 20 m² : DP
- > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES

- < 5 m² : aucune formalité
- < 40 m² : DP
- > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
- Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

SERVICES TECHNIQUES

Faisant suite à l'achat par la commune du bâtiment de l'entreprise SMC situé place du pont perdu, nos services techniques ont pris possession de leurs nouveaux locaux.

Ceux-ci sont mieux disposés et permettent un meilleur agencement des différents matériels. Ils offrent plus de possibilités et disposent de vestiaires, de toilettes, douches, bureaux et salle de réunions.



DIAGNOSTIC ÉNERGÉTIQUE ÉCLAIRAGE PUBLIC



Au vu de l'augmentation des énergies et notamment de l'électricité, nous avons sollicité « Territoire d'énergie » pour réaliser un audit de notre éclairage public.

En effet, nous avons 671 lanternes dans notre parc d'éclairage public dont plus de 300 qui sont dans un état vétuste (capot plastique et type boule).

Le remplacement de celles-ci par des LED pourrait nous faire économiser **50 % d'électricité**. De plus, l'impact environnemental serait diminué grâce à la baisse des émissions de CO2. Le montant de l'investissement correspondant à ces changements serait d'environ **200 000€ budgétisés sur plusieurs années**.

POSTE - BIBLIOTHÈQUE

Suite à la vétusté du système de chauffage dans ce bâtiment et pour anticiper la mise aux normes, nous avons décidé de remplacer les vieilles chaudières à fuel datant des années 1970, grosses consommatrices de carburant, par des chaudières à gaz neuves avec une performance énergétique nettement supérieure.

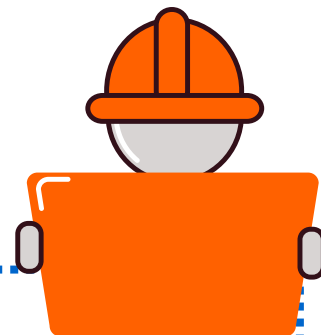
Cette nouvelle installation permet également une meilleure répartition des charges pour les locataires (poste, locataires privés, bibliothèque).

COÛT TOTAL DES TRAVAUX 67 300 € :

- **SUBVENTIONS 38 132 € (DÉPARTEMENT 8 965 € ET RLV 29 167 €)**
- **RESTE À CHARGE 29 168 €**

TRAVAUX

RUE DU STADE



Les travaux de réfection de la rue du Stade sont en voie d'achèvement.

Durant l'année 2023, l'intégralité des conduites d'assainissement, aussi bien les eaux usées que les eaux pluviales, a été redimensionnée et séparée en 2 réseaux bien distincts comme le prévoit la législation.

Ce sont des travaux lourds réalisés par l'entreprise EUROVIA (environ 650 ml de voirie). Simultanément, nous avons enfoui tous les réseaux « secs » : lignes électriques, téléphone et fibre.

Concernant la refonte de la voirie, les travaux se sont déroulés en 2 tranches, la première de la rue de Nogeant à la salle des sports, la deuxième de la rue de la Croix des moines à la route de Randan.

La première partie a été réaménagée avec des nouveaux trottoirs, des pistes cyclables, améliorant ainsi la sécurité de nos enfants aux abords de l'école primaire. De nouvelles places de parking et des espaces verts ont été créés.

Une zone 30 km/h a été ouverte, pour encore plus de tranquillité, pour un meilleur partage de la chaussée tout en assurant une sécurité supplémentaire pour les usagers vulnérables grâce à une vitesse réduite.

La deuxième tranche de la rue devrait être terminée en ce début d'année, un nouvel enrobé a été réalisé et des trottoirs plus larges devraient permettre aux piétons de marcher dans de meilleures conditions.

Le coût de ces travaux pour la commune est de 530 000€ HT .



ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Nous poursuivons d'année en année notre politique volontariste d'enfouissement des réseaux chaque fois que cela est possible. La qualité esthétique de nos paysages s'en trouve améliorée, ainsi que la sécurité des lignes en cas d'intempéries.

Cette année, ces travaux ont concerné la rue de la Fontaine, la place du Foirail, une partie de l'allée des Marronniers, la rue et l'impasse Bel Air ainsi que l'impasse de la Croix des Moines.

Le syndicat intercommunal « Territoire d'énergie » prend en charge 50 % du montant hors taxes des travaux.



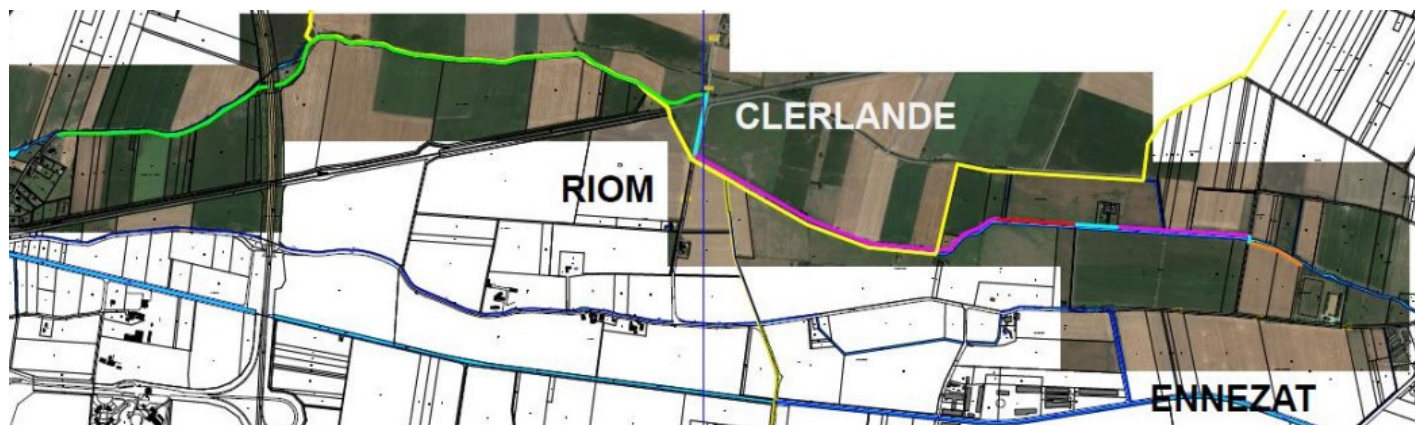
REPRISE DES CONCESSIONS

De la cadre de la bonne gestion de notre cimetière et également dans un souci d'améliorer et de faciliter l'entretien de celui-ci, le Conseil municipal a décidé d'engager une procédure de reprise de concessions qui présentent actuellement un état d'abandon, avec la volonté de maintenir ce lieu de recueillement dans un état décent, justifiant pleinement la mise en œuvre de cette procédure. Celle-ci doit durer 3 ans. Elle permettra à terme de disposer de nombreux emplacements supplémentaires .

Pour réaliser cette opération, nous serons accompagnés par une personne spécialisée sur toutes les démarches administratives, dans le plus grand respect de la législation en vigueur. Une sélection des concessions reprises a été faite, une plaque est apposée sur chacune d'elle pour information. Les familles concernées devront contacter la mairie.

L'ensemble de la procédure se terminera en 2026.

COULÉE DE L'AMBÈNE, EXTENSION JUSQU'À ENNEZAT

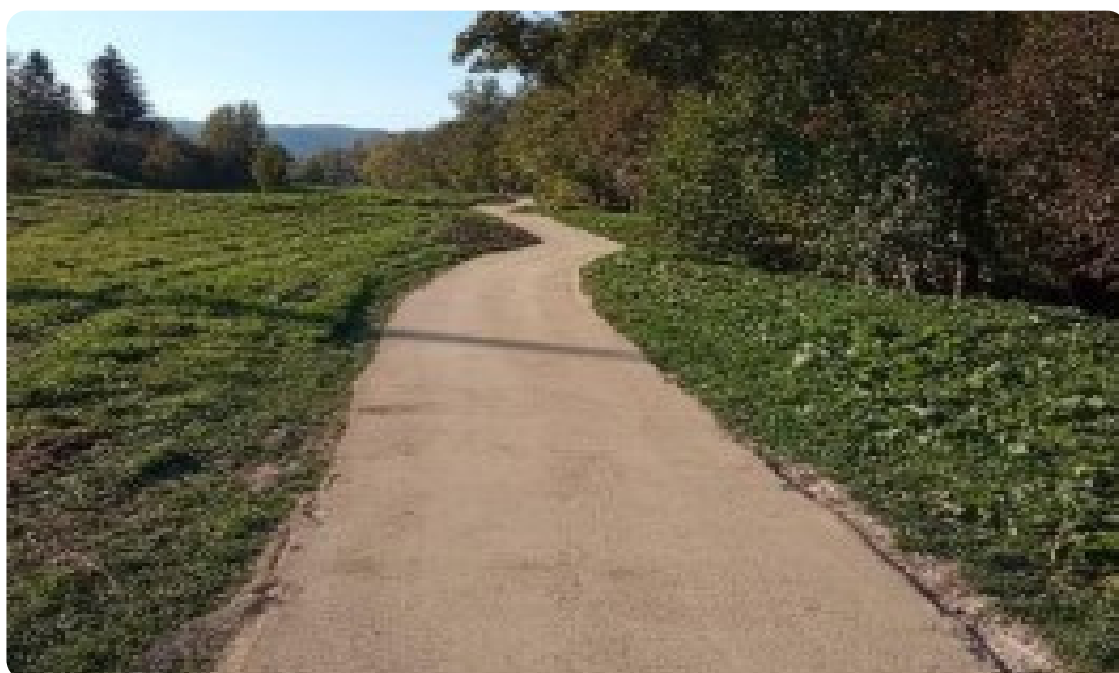


3 communes concernées :

- Riom 5,5 kms dont 3,9 kms en voies partagées : à partir du bas de la rue du Moulin d'eau et avant, passage via les ZA (état existant : trottoirs, surlargeur.)
- Clerlande 1,5 kms dont 0,2 kms en voies partagées (1 km d'aménagement du sol)
- Ennezat 2,5 kms (0,6 kms d'aménagement du sol)

Coût Estimé : 155 - 160 000€ (Estimation septembre 2023)
Projet inscription budgétaire : 2024

Coulée qui rejoindra la première partie réalisée en 2022.



AGRICULTURE

Cette année, nous avons budgétisé **8 000 €** pour l'entretien de nos chemins ruraux. Ces travaux réguliers sont indispensables pour conserver nos chemins en bon état. **Chaque utilisateur doit les respecter.**

Le syndicat d'assainissement de la rive droite de la Morge, créé en 1929, a pour but l'entretien des fossés des 23 communes adhérentes.

Ces travaux permettent un meilleur écoulement des eaux pour éviter les inondations des terres agricoles et des habitations. Pour Ennezat, la commission agricole élabore un programme de travaux qui est proposé au syndicat.

En 2023, 4 650 mètres ont été débroussaillés et 1 300 mètres de fossés ont été curés. Le coût des travaux répartis à chaque commune est financé par une partie des taxes foncières.



ENVIRONNEMENT

Cécile BERTAUD - Adjointe

MAISONS FLEURIES

Pour l'année 2022, 23 maisons, dont 4 coups de cœur, ont été récompensées par l'ensemble de la commission, le 1er avril 2023.

Cette année, la commission avait décidé d'offrir des plantes nécessitant très peu d'eau (Lavande Papillon et Callistemon).

Suite aux restrictions d'eau arrivées très tôt, la commission a décidé d'annuler les passages prévus des maisons fleuries pour l'année 2023. La sécheresse a eu un impact significatif sur notre façon de consommer et d'utiliser l'eau.

Les élus et tous les membres de la commission tiennent à remercier toutes les personnes qui contribuent à la mise en beauté de leurs jardins et balcons pour faire d'Ennezat un lieu agréable à vivre.



OFFREZ UNE NOUVELLE VIE À VOTRE SAPIN !

Après la magie de Noël, les rois des forêts qui ont enchanté les fêtes perdent aiguilles et parures pour redevenir de simples végétaux. Pour ce faire, il suffit de déposer votre sapin dans l'enclos prévu à cet effet, Route de Riom, du 3 au 17 janvier 2024.

Ils seront valorisés et transformés en broyat.



Opération Sapin de Noël

Ne pas laisser de sacs à sapin, pas de décorations, pas de neige artificielle

Sapin + broyeur = paillage

Quand ? A déposer du 3 au 17 janvier

Où les déposer ? Aux services techniques (Route de Riom) dans l'enclos prévu à cet effet

Intéressé ? Le broyat sera disponible le 19/01/2024 à partir de 14h

Collecte des sapins de Noël

DU 3 AU 17 JANVIER 2024

Recyclez votre sapin sans les boules mais avec le sourire !



À VOS PLAQUES, PRÊT, FLASHEZ !...

Grâce au concours de la Communauté d'Agglomération RLV et en collaboration avec l'Association Mémoire et Patrimoine d'Ennezat, la municipalité vous propose de découvrir au gré de nos rues, de nouvelles plaques signalétiques nominatives et historiques sur l'ensemble des croix et lieux emblématiques de la commune, afin d'en partager l'histoire dans un devoir de transmission mémorielle.

Ces plaques présentent ainsi les monuments en décrivant leur nom, leur époque de construction, leur protection au titre des Monuments Historiques et leur plan le cas échéant avec photo d'antan pour certaines.



N'hésitez pas à flasher les QR codes sur les croix vous offrant la possibilité d'effectuer tout un parcours dédié vous permettant ainsi de découvrir un patrimoine souvent méconnu.

Cette démarche de valorisation de notre patrimoine communal vient étoffer l'offre de fascicules déjà mis à votre disposition depuis l'an dernier en Mairie et à l'Office de Tourisme de Riom, proposant différents parcours patrimoniaux dans le cadre des pays d'art et d'histoire.

ALLÉE DES MARRONNIERS

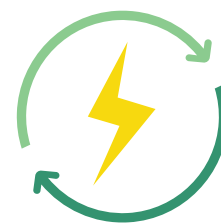
Suite à la tempête qui avait déraciné deux marronniers en 2022, le Conseil municipal avait pris la décision de faire intervenir un expert arboricole afin d'effectuer un bilan général des arbres.

À la suite de son expertise et pour des raisons de sécurité, 5 arbres ont dû être abattus fin juillet 2023. D'autres malades et souffrant du changement climatique devront être abattus très prochainement.

Des essences adaptées et plus résistantes sont à l'étude afin de les remplacer.



PROJET PHOTOVOLTAÏQUE



Futur projet du parc solaire sur ancienne décharge.



Après plusieurs analyses d'offres pour la centrale photovoltaïque au sol sur le terrain de l'ancienne décharge, d'une superficie de 2,7 ha, le Conseil municipal a décidé de nommer la société Solaterra, pour mener à bien la réalisation du projet.

Ce projet, sans aucun coût pour la commune, pourrait voir le jour fin 2025 avec la perception d'un loyer.

NUISANCES SONORES

Concernant les travaux de bricolage ou de jardinage, l'arrêté du 25/05/2001 précise que les travaux provoquant une nuisance (tondeuse, perceuse...) peuvent être effectués :

- les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



INCIVILITÉS

DÉCHETS SAUVAGES

Si vous constatez des nuisances, appelez directement la gendarmerie.

Cette année encore, nous avons pu constater trop de dépôts sauvages et incivilités :

Avril 2023

Non loin de la déchetterie...



Juin 2023

Gros dépôt, chemin derrière la déchetterie.

Celui-ci a été nettoyé par nos employés municipaux avec l'aide précieuse du SBA qui a fourni les bennes et les bras supplémentaires afin de pouvoir trier les déchets par matière pour une meilleure valorisation.

Nous tenons encore à souligner le travail de qualité et la bonne coordination sur le terrain entre chaque service.

Septembre 2023

Encore un dépôt de chantier vidé entièrement dans l'Ambène (Béton, placo, rails, bois carrelage, plastiques, cartons, chaises et même aspirateur...)

Une plainte a été déposée, et la police de l'eau prévenue également.



Avant



Après



Février 2023

Sans oublier les pneus...



Novembre 2023



Novembre 2023

A la Fontaine de Nogeant, suite au dépôt de plainte, la gendarmerie a retrouvé les propriétaires...



Suite à de trop nombreux dépôts de sacs remplis d'ordures ou autres, vers le conteneur à verres de la Route de Riom, la poubelle à proximité a été retirée.

Tous les sacs ou autres contenants sont systématiquement fouillés.

Nous vous rappelons qu'ils sont interdits et passibles d'une contravention.

Plusieurs ont été dressées encore cette année.

Avant



Après



AFFAIRES SCOLAIRES

Fabrice Soulier - Adjoint

ÉCOLE MATERNELLE

**Nathalie
VARENNE PAQUET**



Petite section :
23

**Morgane
BRUNSON**



Petite et
moyenne
section :23

**Agnès
VIDAL**



Moyenne
section :
22

**Nathalie
CEALIS**



Grande
section : 20

**Florence
DAUPHIN**
Directrice



Grande
section : 20

Une cinquième classe a été créée au vu de l'accroissement des effectifs.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FERNAND FRADETAL

**Sophie
COUTY**



CP-CE1 : 20

**Florence
BOUAL**



CP-CE2 : 21

**Catherine
LAMBINET**



CE1-CE2 : 23

**Sophie
SMITH**



CE1-CE2 : 23

**Véronique
MARAZZATO**



CE1-CE2 : 23

**Fabienne
RAPPE**
Directrice



CM1-CM2 : 21

**Delphine
BOURLON**



CM1-CM2 : 23

**Coralie
SOULHAT**



CM1-CM2 : 23

INTERVENANTS SUR LES 2 ÉCOLES

- Mme Solhonne - complément de Mme Marazzato et Smith
- Mme Hugon - décharge de Mme Rappe
- Mme Solhonne - décharge de Mme Dauphin

RASED (RÉSEAUX D'AIDES SPÉCIALISÉES AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ)

- Mme MAGNE

Les enseignants spécialisés et les psychologues des RASED dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté. Leur travail spécifique, complémentaire de celui des enseignants dans les classes, permet d'apporter en équipe une meilleure réponse aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation aux exigences scolaires qu'éprouvent certains élèves.

INTERVENANTS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DANS LE CADRE DU SERVICE COMMUN RLV

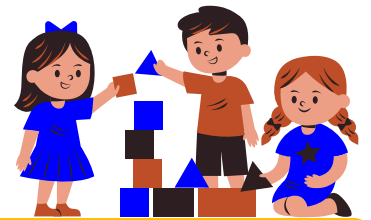
Éducation Physique et Éducation Musicale

Les services communs permettent de continuer et étendre les interventions sportives et musicales dans les écoles primaires du nouveau territoire RLV avec :

- Des intervenants qualifiés et agréés par l'Éducation Nationale
- Des projets pédagogiques adaptés aux projets des écoles
- Des échanges au sein du territoire

- **1 intervenant sport** : M. Yoann Jacquet
2h/ semaine/classe ; soit 16h par semaine
- **1 intervenante musique** : Mme Hélène Traoré - 1h/semaine ou tous les 15 jours, selon les classes et les projets mis en œuvre ; soit 8h par semaine

GARDERIE, ÉTUDE SURVEILLÉE



École maternelle

Garderie

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 7h15 à 8h20
et de 17h00 à 18h15

École élémentaire

Garderie

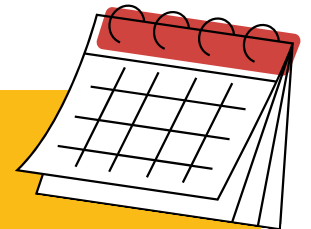
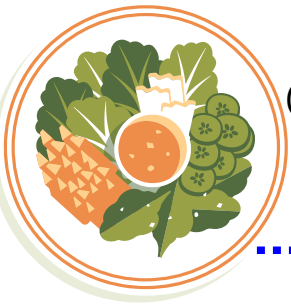
lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 7h15 à 8h35
et de 18h à 18h15 après étude surveillée.
Etude surveillée : de 17h à 18h

Tarifs Garderie et cantine

Tarif Garderie : 2 euros matin ou soir / 3 euros matin et soir

(Gratuit de 16h15 à 16h45 en maternelle et 16h30 à 16h45 en élémentaire)

Tarif Cantine : 4.30 euros / 1 euro repas PAI



CALENDRIER SCOLAIRE 2023 – 2024

Vacances de Toussaint	du samedi 21 octobre 2023 au lundi 6 novembre 2023
Vacances de Noël	du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024
Vacances d'Hiver	du samedi 17 février 2024 au lundi 4 mars 2024
Vacances de Printemps	du samedi 13 avril 2024 au lundi 29 avril 2024
Début des vacances d'été	Samedi 6 juillet 2024

RÉNOVATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Commencée en juin 2022 et terminée en juin 2023, il aura fallu un an pour réaliser la rénovation de l'école maternelle.

Les aménagements ont été nombreux : étanchéité des toitures, mise en place d'un nouveau réseau de chauffage (gaz), remplacement des menuiseries extérieures, mise en place de centrale de ventilation double flux et de luminaires basse consommation, création d'un préau et sans oublier, une salle de travail pour les enseignantes et une tisanerie pour les ATSEM, la réfection des peintures dans toute l'école et la création d'espace de rangement dans l'ensemble des classes et couloirs.

Tout a été fait pour que les élèves se sentent bien, dans des classes claires, agréables et chaleureuses. On peut remercier la capacité d'adaptation de l'équipe pédagogique et des ATSEM pendant la durée des travaux. **Ces travaux permettent de faciliter l'enseignement dispensé aux enfants et contribuent à leur épanouissement.**

Le coût total de la rénovation s'élève à 1 793 389 € cofinancé (subventions) par l'État, la Région, le Département et RLV à hauteur de 990 275 € avec un reste à charge pour la commune de 803 114 €.

COUR DE L'ÉCOLE AVEC CRÉATION D'UN PRÉAU



SALLES DE CLASSE



DORTOIR



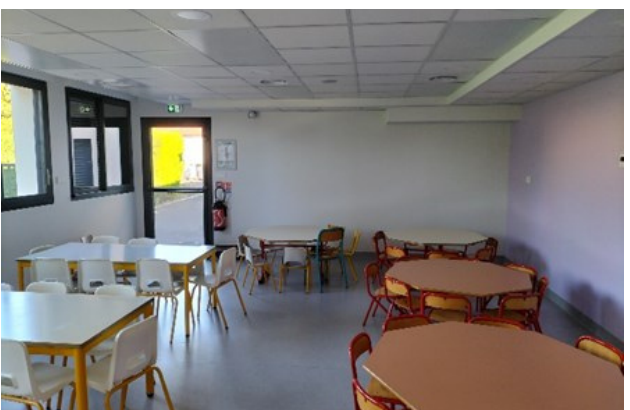
GARDERIE



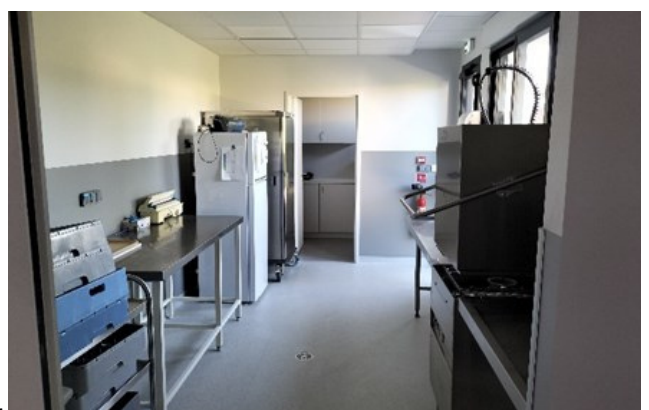
SALLE DE MOTRICITÉ



SALLE DE RESTAURATION



CUISINE



BUREAU DE DIRECTION



BUREAU ENSEIGNANTES



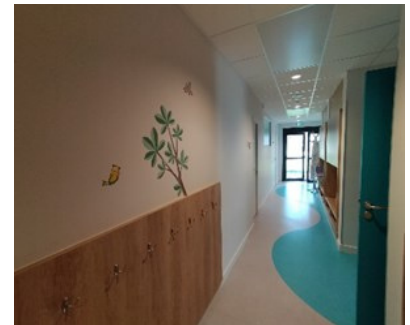
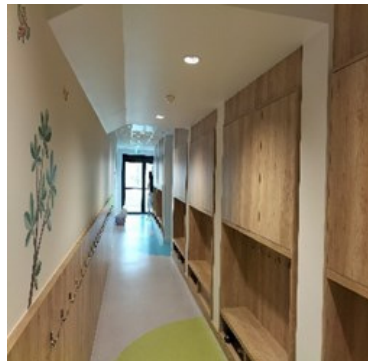
BIBLIOTHÈQUE



TOILETTES



DÉCORATIONS DANS LES COULOIRS



DEUXIÈME COUR



COIN POUR LECTURE EN EXTÉRIEUR



UN « NOM » POUR L'ÉCOLE MATERNELLE : MARIE DUCLOS

L'école maternelle était, jusqu'à ce jour, dépourvue de nom et la municipalité a sollicité l'association Ennezat, Mémoire et Patrimoine, qui a orienté son choix sur **Marie Duclos**.

De nombreuses personnalités, habitants et élus étaient présents **samedi 24 juin 2023 pour l'inauguration de l'école maternelle**.

Marie DUCLOS est née à Ennezat en 1823 et décédée en 1893.

Son père était charpentier et sa mère femme au foyer. Elle avait 2 sœurs. Tous vivaient à Ennezat, rue des Boucheries.

Marie DUCLOS commence à enseigner en 1846, elle a 23 ans.

En 1857, la loi Duruy modifie le statut des instituteurs. Désormais, ils seront laïcs. La loi impose aux communes de plus de 500 habitants d'ouvrir une école de filles et d'avoir des écoles séparées afin d'éviter la mixité.

À cette époque, il n'y a pas de salle de classe pour les filles à Ennezat. Marie Duclos va œuvrer pour la commune en transformant une partie de son habitation en salle de classe pour les filles, et prendre également des pensionnaires jusqu'à sa retraite, décision validée par le conseil municipal. Marie Duclos prendra sa retraite en 1882, au moment où l'instruction devient obligatoire et gratuite pour tous dans le pays (Loi Jules Ferry).

Elle décède le 29 Avril 1893, à l'âge de 70 ans. Sur sa pierre tombale, on peut lire « elle a passé en faisant le bien ».



Personnalités, élus, enseignantes, habitants étaient conviés à l'inauguration de l'école maternelle.

ASSOCIATIONS

Franck Soulhat - Adjoint

Consultez l'annuaire des associations sur le site www.ennezat.fr



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La commune octroie chaque année un budget prévisionnel de subventions à l'ensemble des associations pour **25 000 €**, suivant leur besoin et leurs projets.

Compte tenu de l'inflation croissante, la municipalité a décidé pour 2023, de réduire ces subventions de 15%.

Cette aide, demandée par les associations, chaque année, en fonction d'une grille d'évaluation, permet de participer au besoin en fonctionnement courant de l'association ou de concourir à l'achat de matériels spécifiques.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le Forum des Associations s'est tenu le 9 septembre 2023 de 9H30 à 13H00 en extérieur, dans la cour de l'école primaire. Le temps clément et une très belle fréquentation ont permis aux **28 associations présentes** de prendre de nouveaux contacts avec la population et les adhérents.

Souhaitons la bienvenue à **2 nouvelles associations**, NZA Danse et NZ Arts et Forme. L'Amicale des Pompiers a assuré le coin convivialité avec succès.

La municipalité remercie l'ensemble des associations pour leur participation active au succès de cette manifestation.

Après concertation avec les différents acteurs, il a été décidé que le forum des associations 2024 aurait lieu le 7 septembre 2024 toujours à l'école primaire et aux mêmes horaires.

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Activités proposées : Amicale professionnelle intergénérationnelle.
Président : ARMINGEAT Corentin
Tél.: 06 29 88 15 83
Contact : ZORER Arnaud
Tél.: 06 58 70 32 31
Mail: Amicale.sp.ennezat@gmail.com



AMICALE PONGISTE ENNEZAT

Activités proposées: Pratique du tennis de table en loisirs et en compétition.
Président: JOANNY Pierre
Tél.: 07 86 42 00 04
Mail: pmtc.joanny@sfr.fr



AMIS DE LA MUSIQUE

Activités proposées: Soutien logistique et financier de l'école de musique.
Présidente : PIOT Stéphanie
Tél.: 06 26 34 89 81
Mail : lesamisdelamusiquedennezat@gmail.com



APENZA (Association Parents d'élèves Ennezat)

Activités proposées: Soutien logistique et financier aux écoles.
Président : RAVALLEAU Roxane
Tél: 06 85 84 75 22
Trésorière: BONNETON Nellie
Tél: 06 76 86 32 01
Mail: apenza@hotmail.fr



ASSOCIATIONS ANCIENS COMBATTANTS

Activités proposées: Perpétuer le devoir de mémoire et honorer les soldats tombés au combat pour la France.
Président : PIERRON Michel
Tél.: 04 73 63 90 22
Tél.: 06 31 06 31 08
Mail: michel.pierron6@orange.fr



ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

Activités proposées: Pratiquer la chasse et veiller à la protection des espèces.
Président: CIBER-GOTHON Michel Tél.: 06 98 84 34 57
Contact: VALLE Serge Tél.: 06 19 37 92 09
Mail: sergevalle@orange.fr



ASSOCIATION RIBAMBELLE (Assistentes Maternelles)

Activités proposées: Organiser des activités et projets avec les enfants.
Présidente : SERRANO Ingrid
Tél.: 06 64 98 34 82
Contact : CHISSAC Marie
Tél.: 06 09 17 48 51
Mail: ribambelle63@gmail.com



BADMINTON ENNEZAT CHAPPES (BEC)

Activités proposées: Pratique du badminton en loisirs et compétition.
Président: GUERGUIL Nicolas
Tél.: 07 49 58 96 34
Mail: bec63.bad@gmail.com
Association sur Facebook et Instagram



BALINZAT (Balades en Limagne d'Ennezat)

Activités proposées: Entretien balisage des sentiers, organisation de randonnées.
Président: JAMMET Gilles
Tél.: 06 88 49 60 72
Mail: balinzat@orange.fr
Site internet: <https://balinzat.wixsite.com/balinzat>



CHECK ET MAT EN LIMAGNE

Activités proposées : Pratique des échecs en loisirs et compétition.
Président: LALITTE Julien Tél.: 06 22 54 00 10
Contact: COQUELOU Sarah Tél.: 06 06 49 58 62
Mail: checketmatenlimagne@gmail.com
Association sur Facebook: <https://facebook.com/checketmatenlimagne>



CLUB AMITIÉ

Activités proposées: Association multi-activités pour les aînés.
Présidente: BOROT Josiane
Tél.: 09 77 89 07 02
Vice-présidente: ALEXANDRE Bernadette
Tél.: 06 33 51 41 23
Mail: josyb63@orange.fr



COMICE AGRICOLE

Activités proposées: Organisation et promotion de la foire de printemps.
Président: MOSNIER François
Tél.: 04 73 63 88 95
Contact: MARTINHO Corinne
Tél.: 06 99 31 98 51
Mail: a.mosnier@63.sideral.fr



COMITÉ DES FÊTES ENNEZAT (CDFE)

Activités proposées: Animations multiples dans la commune.
Président: SPATARO Richard
Tél.: 06 11 76 42 90
Mail: cdfenza63720@gmail.com
Site internet/ Facebook: <https://facebook.com/cdfennezat>



DON DU SANG

Activités proposées: Organisation et soutien sur les collectes du sang.
Présidente: MERLE Brigitte
Tél.: 04 73 63 90 94
Mail: brigitte.merle@orange.fr



ENNEZAT MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Activités proposées: Rechercher, développer, mettre en valeur l'histoire de la commune et de ses monuments.

Président: MOSNIER François

Tél.: 06 73 63 88 95

Mail: ennezat.memoire@gmail.com

Site internet/ Facebook: <https://www.memoire-et-patrimoine-ennezat.org/>



FOYER CULTUREL LAIC

Activités proposées: Céramique, danse, déco, œnologie, peintures, photo, poterie, randonnée, réfection de sièges, danse...

Président: BOUCHON Jean-Paul Tél.: 06 08 74 80 90

Contact: PETITALOT Eléonore Tél.: 04 73 63 80 86

Mail: jean-paul.bouchon@orange.fr

Site internet/ Facebook: <http://www.fcl-ennezat.com> ou <https://facebook.com/FCLEnnezat>



GYM DETENTE ET MAINTIEN EN FORME

Activités proposées: Gymnastique douce et d'entretien.

Présidente: ROBERT Martine

Tél.: 04 73 63 91 43

Contact: ROBERT Martine

Tél.: 06 62 85 60 31

Mail: martinerobert63@orange.fr



INTER ASSOCIATIONS ENNEZAT (IAE)

Activités proposées: Coordination inter associative, organisation du forum et galette.

Présidente: MOUSSE Corinne Tél.: 06 45 86 55 35

Contact: GUERGUIL Nicolas Tél.: 06 74 68 50 63

Mail: iaennezat@gmail.com



JUDO CLUB ENNEZAT

Activités proposées: Pratique du judo et de la gym taïso.

Président: FAYE Gaël

Tél.: 06 12 14 32 87

Contact: MOISSON Sullivan

Tél.: 06 30 70 94 62

Mail: gaelfaye63@gmail.com

Site internet/ Facebook: <http://www.jc-ennezat.com>



KARATE YOSEIKAN BUDO

Activités proposées: Pratique du karaté.

Président: COMBE Eric

Tél.: 06 99 73 58 34

Contact: COMBE Eric



LES JARDINS DE LA MOTTE

Activités proposées : apprentissage du jardinage au naturel, de ses techniques grâce à des conférences, des ateliers et une mise en pratique au jardin pédagogique.

Président : ROUX Joseph Tél.: 06 48 36 26 44

Mail : jdlm-jroux@gmail.com

Site internet/ Facebook: <http://www.jardindelamotte.com>



LES TRETEAUX DU CABOT TEINT

Activités proposées: Pratique du théâtre.

Président: PERCHE Christine Tél: 06 32 71 55 24

Contact: LOUBINOUX Gérard Tél.: 06 16 38 33 83

Mail: christineperche@hotmail.fr



LIGUE CONTRE LE CANCER

Activités proposées: Antenne locale du soutien à la ligue.

Présidente: WEISZ Chantal Tél.: 06 76 12 68 78

Contact: WEISZ Chantal

Mail: jean-pierre.weisz@orange.fr

Site internet/ Facebook: <http://www.liguecontrecancer63.com/antenne-63>



LIMAGNE BASKET

Activités proposées: Pratique du basket en loisirs et compétition.

Président: HEBRARD Ludovic Tél.: 06 38 66 45 82

Mail: limagnebasket@gmail.com

Site internet/ Facebook: <http://www.facebook.com/LimagneBasket/>



NZ'ARTS ET FORMES

Activités proposées: Association multi-activités (Yoga, dentelle, tricot, couture, gym jazz et stretch...).

Présidente: BOUCHON Elodie Tél: 07 60 06 63 05

Contact: GONCALVES Nathalie Tél: 06 86 28 76 79

Mail: elo_lavie@hotmail.fr



NZA DANSE

Activités proposées: Pratique de la danse à tout âge.

Présidente: BURNOT Alexia Tél: 06 76 80 94 54

Mail: nzadanse@gmail.com

Site internet / Facebook et Instagram/



ORCHESTRE HARMONIE ENNEZAT

Activités proposées: Pratique de la musique en orchestre, concerts et cérémonie. Président : PERCHE Laurent Tél.: 06 48 78 17 78

Contact : COUTIER Cyril Tél.: 07 62 71 90 91

Mail: orchestreohe@gmail.com

Site internet/ Facebook: <http://www.ohennezat.com>



OVALIMAGNE

Activités proposées: Ecole de rugby, pratique en loisirs et compétition. Président: BONNETON Quentin Tél: 06 45 51 87 17

Président : MARCOS David Tél: 07 78 02 53 42

Mail: ovalimagne63@outlook.fr



PAROISSE ST MICHEL

Activités proposées: Soutien de l'activité paroissiale.

Coordinatrice paroissiale: BOUTET Suzanne Tél.: 06 30 50 89

08 Contact: maison paroissiale Tél.: 04 73 63 80 30

Mail: paroisse.st-michel63@wanadoo.fr

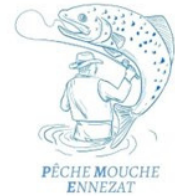


PECHE MOUCHE ENNEZAT

Activités proposées: Pratique de la pêche à la mouche.

Président: MERLE Philippe Tél.: 06 50 13 14 31

Mail: peche.mouche.ennezat@outlook.fr



PETANQUE D'ENNEZAT

Activités proposées: Pratique de la pétanque en loisirs et compétition.

Co-Président : CUZZUPOLI Denis Tél.: 06 61 56 31 18

Co-Président : BOUGEROL Pascal

Tél.: 07 60 94 43 26

Mail: bougerol.pascal@wanadoo.fr



RUGBY CLUB ENNEZAT

Activités proposées: Pratique du rugby en loisirs et compétition.

Président: DRIDA Kévin Tél: 07 57 46 03 96

Contact: GIRARD Cyril Tél: 06 62 90 00 48

Mail: rcebureau@gmail.com

Site internet/ Facebook: <https://facebook.com/rc.ennezat>



TENNIS CLUB ENNEZAT

Activités proposées: Pratique du tennis en loisirs et compétition.

Président: LE FUR Benoît Tél.: 06 47 00 65 06

Contact: CHERVALIER Damien Tél.: 06 70 36 76 68

Mail: tc.ennezat@hotmail.fr

Site internet/ Facebook: <https://facebook.com/tc.ennezat>



UNION SPORTIVE ENNEZAT (USE)

Activités proposées: Pratique du football jeunes et adultes, loisirs et compétition.

Président: BARGOIN Philippe Tél.: 07 89 53 28 85

Contact: LANORE Christian Tél.: 06 76 68 51 21

Mail: usenezat@gmail.com

Site internet/ Facebook: <https://us-ennezat.footeo.com> ; <https://facebook.com/US.ennezat>



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) D'ENNEZAT

Elisabeth Bru, Responsable du CCAS d'Ennezat



Au quotidien et à tous les âges, le CCAS joue un rôle d'accompagnement d'information et d'écoute. Un soutien financier est aussi apporté aux familles en difficulté.

Chaque année, le CCAS d'Ennezat se mobilise en organisant le traditionnel repas des aînés.



L'absence de permis de conduire est souvent un frein dans les recherches d'emploi, les activités professionnelles, la vie personnelle.

Alors, en 2024, le CCAS proposera une bourse au permis de conduire aux jeunes dès 18 ans, en échange de différents travaux contribuant au bon vivre de la commune.

Vous pouvez contacter le CCAS à l'adresse mail suivante :

ccas@ennezat.fr



Le CCAS en partenariat avec le CLIC (réseau séniors) réfléchit à la mise en place de plusieurs thématiques : ateliers, gym-équilibre, activités manuelles et quelques conférences .





<p>Le CLIC, c'est quoi ?</p> <p>« CLIC » signifie Centre Local d'Information et de Coordination en Gérontologie. Il existe 7 CLIC dans le Puy-de-Dôme, créés par le Conseil départemental et portés par 7 associations à but non lucratif différentes. Le CLIC Riom Limagne Combrailles, dont la commune dépend, couvre 138 communes au nord du département.</p>	<p>A qui s'adresse le CLIC ?</p> <p>A toutes les personnes de plus de 60 ans, leurs proches et les professionnels.</p> <p>Quelle est la finalité du CLIC ?</p> <p>Le maintien à domicile dans les meilleures conditions, le plus longtemps possible.</p>
---	--

Quand faire appel au CLIC pour un accompagnement individuel ?

- pour toute demande d'informations (concernant les services d'aide à domicile, portage de repas et les professionnels intervenant sur la commune, les dispositifs pour la mobilité, l'amélioration de l'habitat, la téléassistance, les aides financières possibles...);
- pour la visite d'un professionnel à domicile, afin d'identifier vos besoins, les aides possibles et vous accompagner dans leur mise en place ;
- pour connaître et/ou participer à différents événements et ateliers organisés sur votre commune et ses environs.

Quels ateliers peut proposer le CLIC et ses partenaires ?

Le CLIC et ses partenaires proposent aux communes l'organisation d'ateliers collectifs, dédiés aux personnes de plus de 60 ans. Le CLIC se charge de proposer des thématiques, de trouver des professionnels compétents qualifiés pour leur animation et de trouver les financements, en répondant à des appels à manifestation d'intérêt, permettant ainsi de rendre la participation gratuite. Une salle doit être mise à disposition pour accueillir les actions et une stratégie de communication est choisie, en lien avec les élus, selon les moyens à disposition.


PUY-DE-DÔME
 51 Rue Lafayette 63 200 RIOM-Tél : 04.73.33.17.64-Fax : 04.73.33.17.62

Carsat
 E-mail : secretariat@clic-riom.fr
 Site internet : www.clic-riom.fr

Le CLIC dispose également d'un Espace Ressource des Métiers de l'Autonomie (ERMA) permettant d'accompagner dans leur métier les aides à domicile et autres professionnels du domaine, et de leur proposer des formations gratuites.

<p>Qui finance le CLIC ?</p> <p>Le CLIC relève une mission de service public déléguée par le Conseil départemental. Il est porté par l'Association Réseau Seniors qui détient également un dispositif d'évaluations confié par la CARSAT.</p> <p>Tous les services sont entièrement gratuits.</p>	<p>Comment contacter le CLIC ?</p> <p>Association Réseau Seniors - CLIC Riom Limagne Combrailles</p> <p>51 rue Lafayette 63200 Riom</p> <p>04 73 33 17 64</p> <p>secretariat@clic-riom.fr</p> <p>www.clic-riom.fr</p>
---	--

FÊTES ET CÉRÉMONIES

Corinne Martinho - Adjointe

CÉRÉMONIES OFFICIELLES



8 mai



14 juillet

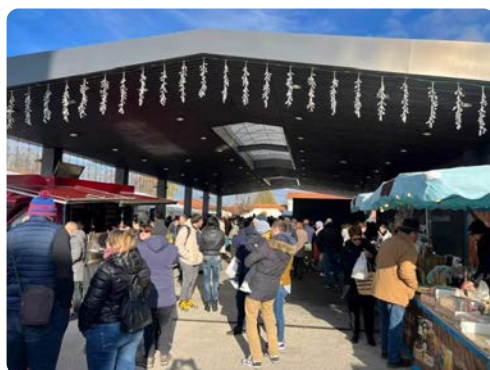


11 Novembre

COMICE AGRICOLE



MARCHÉ DE NOËL

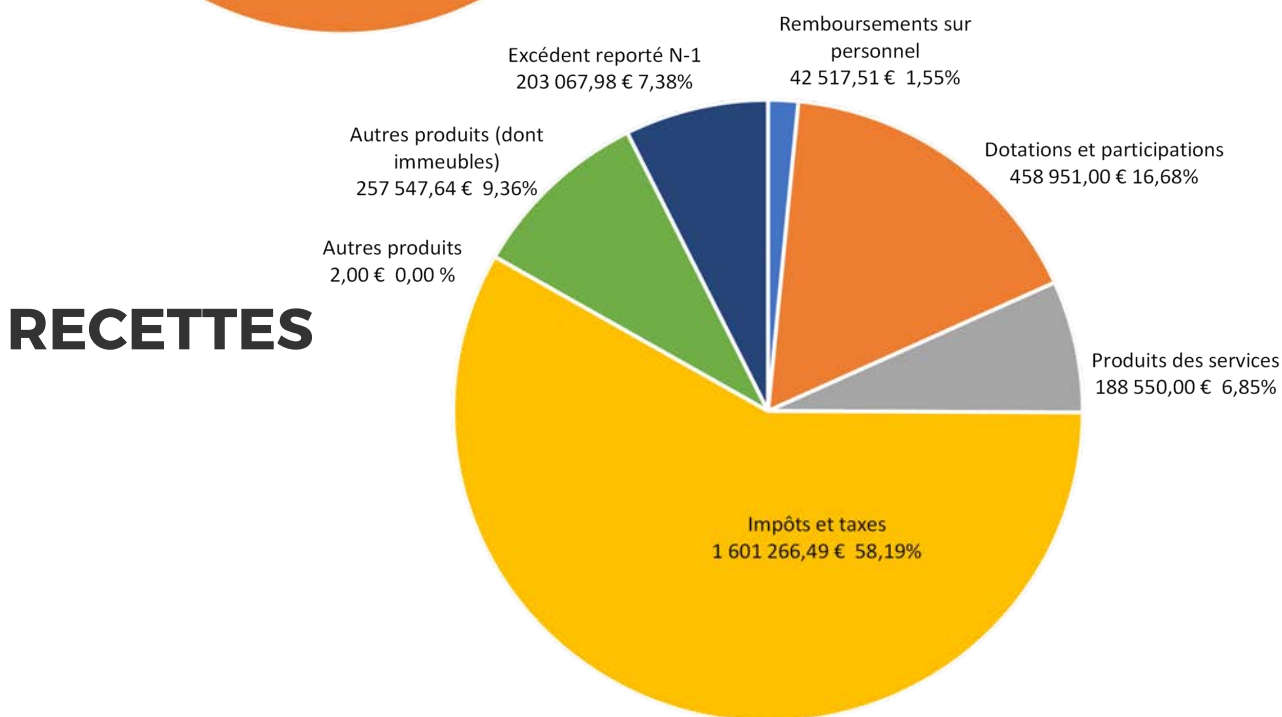
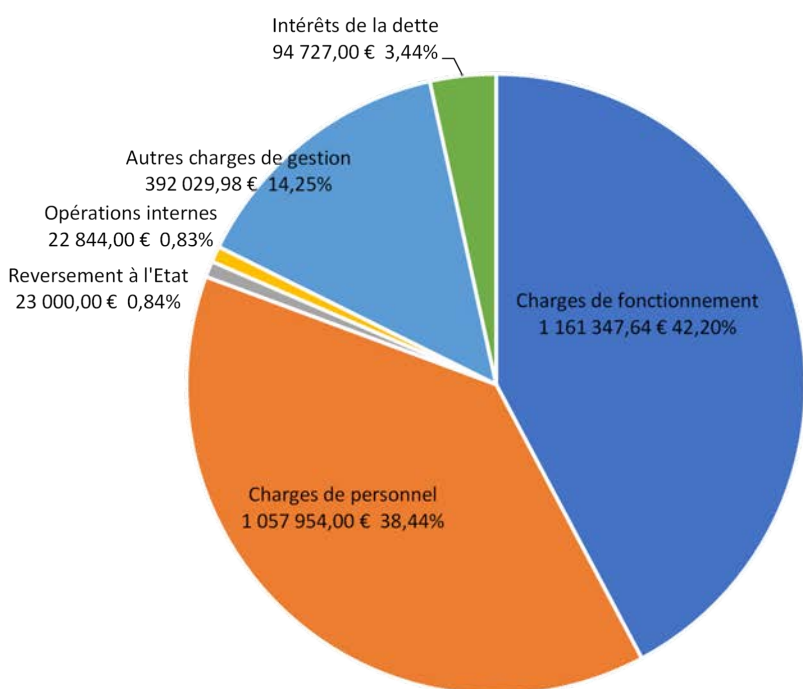


FINANCES

Franck Soulhat- Adjoint

Le budget 2023 : Section de fonctionnement

TOTAL DES RECETTES (dont 203 067,98 € d'excédent affecté)	2 751 902,62 €	TOTAL DES DÉPENSES	2 751 902,62 €
--	-----------------------	---------------------------	-----------------------



**Résultat 2022 à affecter au budget 2023 : 512 454,96 €
dont 203 067,98 € à la section de fonctionnement (report à nouveau)**

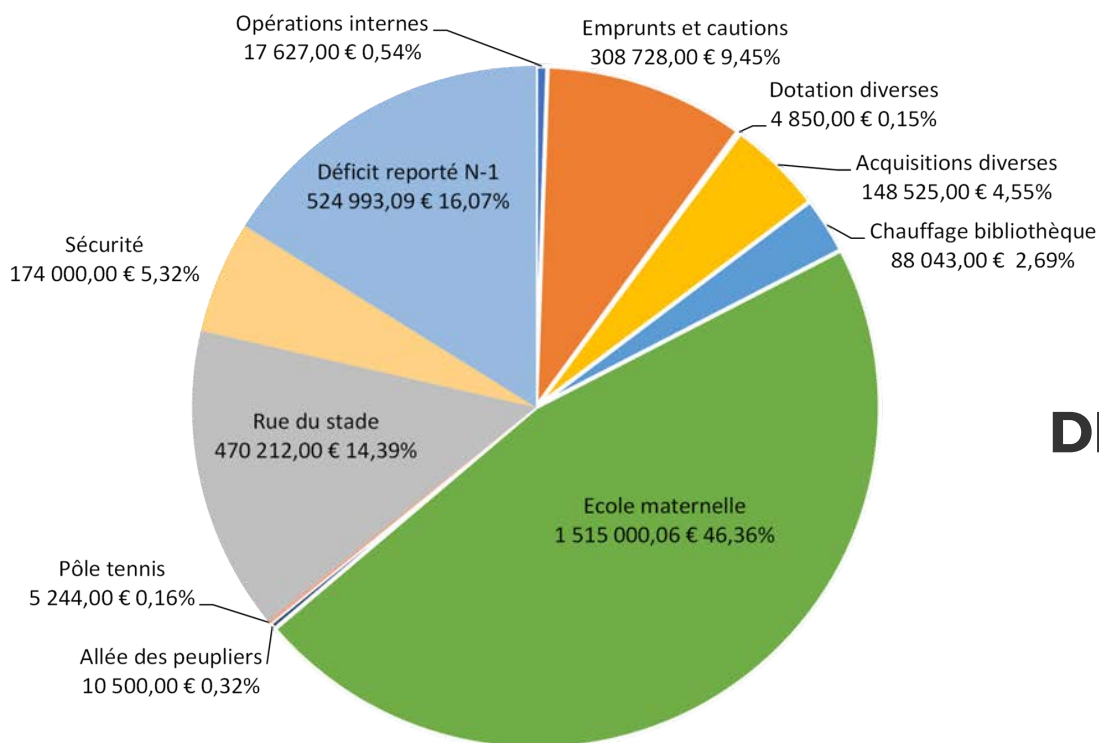
Le budget 2023 Section d'investissement

TOTAL DES RECETTES
(dont 309 386,98 € d'excédent affecté)

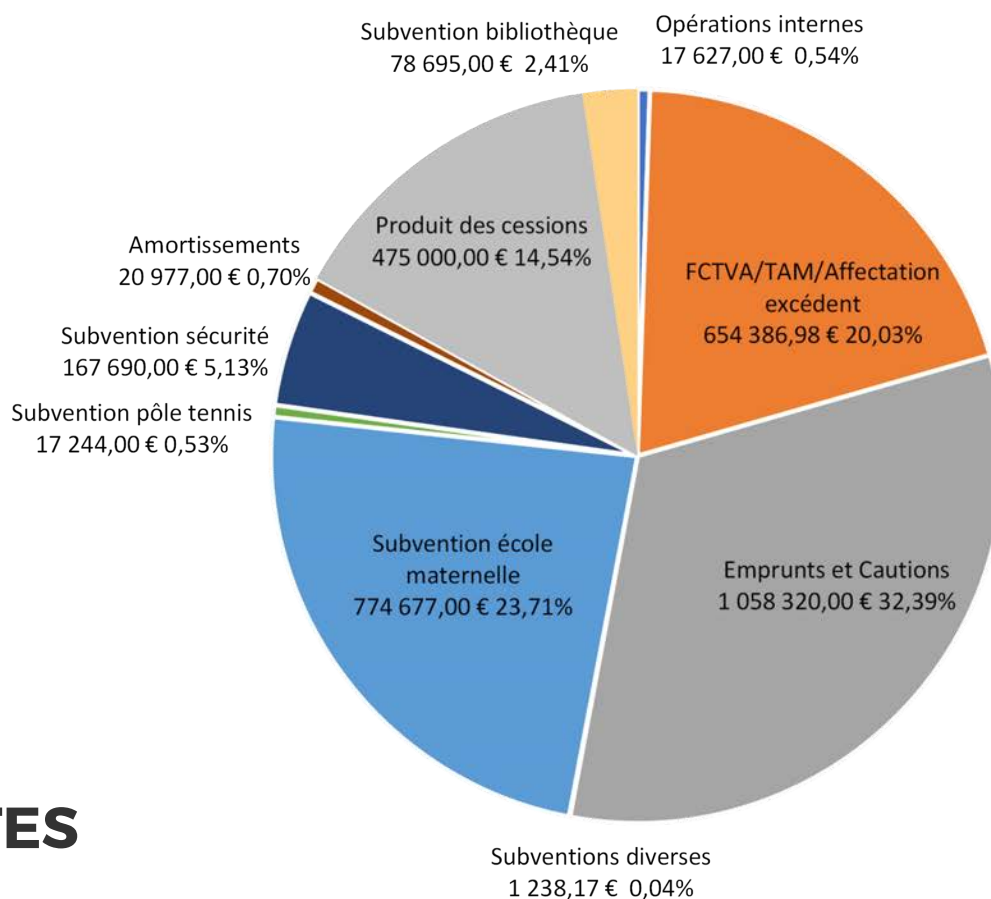
3 267 722,15 €

TOTAL DES DÉPENSES

3 267 722,15 €



DÉPENSES



RECETTES

COMMUNICATION

Philippe Peyralbe – Conseiller délégué

Le site Internet : Ennezat.fr



Pour retrouver toutes les informations sur :

- Les artisans
- Les commerçants
- Les associations
- La vie scolaire
- La vie municipale
- Et bien d'autres rubriques

N'hésitez pas à vous connecter sur le site Internet de la commune :

www.ennezat.fr

REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK !

Sur le réseau social, allez consulter les photos réalisées lors des cérémonies ou des manifestations organisées sur la commune, retrouvez également les partages d'informations d'autres associations ou de la Communauté d'Agglomération.

N'hésitez pas à vous abonner sur :
www.facebook.com/ennezat/



PanneauPocket

Les alertes et informations d'Ennezat sont sur PanneauPocket

Soyez les premiers informés en téléchargeant gratuitement l'application

Play Store Apple Store App Gallery

Depuis 3 ans et demi, la Mairie utilise l'application PanneauPocket pour vous communiquer directement des informations ou relayer celles d'autres organismes ou d'associations.

PanneauPocket comme Voisins Vigilants est largement utilisé sur notre commune. Ennezat est mis en favori dans l'application sur près de 1 700 smartphones ou tablettes.

Pour obtenir celle-ci, allez directement sur la plateforme de téléchargement de votre smartphone (Google Play, App Store ou AppGallery).

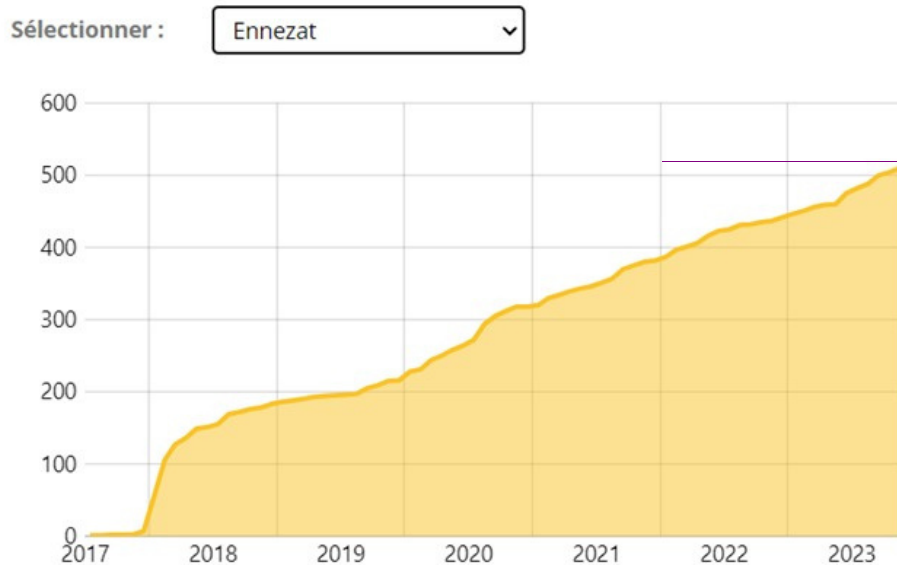
Vous pouvez également consulter l'application à partir du site internet de la commune ennezat.fr ou même directement à partir d'un ordinateur par le lien suivant : <https://app.panneaupocket.com/>



DE + EN + DE FOYERS CONNECTÉS !

Depuis 2018, la Mairie a choisi l'application « Voisins Vigilants » pour créer un moyen d'échanges rapide entre les nazadaires sur des alertes (événements suspects), gazette (informations entre personnes) et informations de la mairie. Le nombre de foyers connectés n'a cessé d'augmenter : **510 foyers utilisent l'application !**

Nombre de foyers Voisins Vigilants et Solidaires



Merci d'être si nombreux pour sécuriser notre ville et être vigilants ! Pour ceux qui ne sont pas encore inscrits, c'est gratuit !

Installez l'application sur votre mobile, ou allez sur www.voisinsvigilants.org

Avoir l'application sur votre téléphone, c'est pratique pour envoyer une alerte ou recevoir une alerte !

Vous pourrez :

- « **Alerter** » quand il y a une situation à risques (comportement suspect, cambriolage, dégradation, agression,...)
- « **Écrire un message de solidarité** » pour informer (Mairie par exemple) ou aider (animaux perdus ou retrouvés, perte d'objets, ...)



La maquette du bulletin municipal d'Ennezat évolue !

Manon, ancienne Nazadaire, chargée de communication à la Ville de Gerzat, a participé à la mise en page de ce magazine municipal.

L'ensemble du Conseil Municipal la remercie pour le travail accompli.

SÉCURITÉ

Patrick Pennequin - Conseiller référent

DES CAMÉRAS DE VIDÉO PROTECTION À ENNEZAT !

De plus en plus de communes s'équipent de matériel de vidéo protection pour dissuader, lutter contre les incivilités, servir d'éléments de résolution d'enquêtes si besoin à la demande de la gendarmerie.



Où en sommes-nous ?

Nous avons reçu les accords pour les aides mi-novembre, ce qui nous a permis de lancer la consultation. Ces aides sont indispensables pour rendre ce projet faisable et limiter l'investissement du reste à charge de la commune.

Voici le planning prévisionnel :

- L'Avis d'Appel Public à la Concurrence a été diffusé le 23/11/2023 : les entreprises peuvent fournir des propositions sur notre cahier des charges.
- Le 20/12/2023 est la date limite de réception des offres.
- Nous prévoyons de retenir la solution début 2024 après une étude approfondie des offres.
- Nous travaillons pour avoir un système en place d'ici fin juin 2024.

Où seront les caméras ?

- Aux entrées d'Ennezat, nous en prévoyons 10 permettant de voir les entrées / sorties de véhicules, avec lecture des plaques d'immatriculation, aussi bien de jour que de nuit.
- 4 caméras sur des carrefours importants (Carrefour Statue St Michel, Feux tricolores, Carrefour route de Randan / rue du Colombier, Carrefour rue de la République / Allée des Marronniers).
- 18 caméras pour les installations communales, réparties sur 9 sites : (Mairie, Place, Stades Foot/Rugby/City, Parc, Eglise, Foirail, Tennis, Ateliers municipaux).

RAPPEL DES RÈGLES DE CIRCULATION

Dans notre commune de nombreuses voies sont limitées à 30 km/h et sont dotées de systèmes (zones surélevées, rétrécissements, coussins berlinois) permettant de limiter la vitesse.



Avenue du Docteur Bassin, Route de Riom



Route de Maringues



Rue du Stade

Le tracé de pistes cyclables a été effectué sur les rues dont la taille le permettait. Voici le rappel de quelques règles de circulation qui permettront à tous de rouler en sécurité:

- Il est fortement recommandé aux cyclistes, pour leur sécurité, de privilégier l'emprunt des voies qui leur sont dédiées.
- Lorsqu'un cycliste roule sur une piste cyclable, on considère qu'il suit une des voies de la chaussée principale. Il doit alors respecter les règles du code de la route de cette chaussée : priorité à droite, respect des panneaux et feux de signalisation. Par exemple, si une voiture vient de la gauche et souhaite traverser la piste cyclable, elle n'a pas la priorité.
- Si une voiture vient de droite, l'art. R. 415-3 du Code de la route dispose que "tout conducteur s'appêtant à quitter une route sur sa droite doit serrer le bord droit de la chaussée et céder le passage aux cycles circulant dans les deux sens sur les pistes cyclables qui traversent la chaussée sur laquelle il va s'engager".
- En l'absence de signalisation indiquant le contraire (stop, cédez-le-passage), le cycliste circulant sur la piste est prioritaire. D'autre part, quand la sortie d'une piste cyclable débouche sur la chaussée des voitures, c'est le cycliste qui a la priorité sur les voitures venant de derrière.



Si un double sens cyclable est bien signalé, les cyclistes venant des 2 sens contraires ne peuvent pas pour autant rouler sur la même bande cyclable dans les 2 sens, comme stipulé sur la page précédente. Un cycliste doit toujours rouler à sa droite : à droite de la chaussée dans le sens de circulation des véhicules (même s'il n'y a pas de bande cyclable) et à droite sur la bande cyclable aménagée à cet effet, dans le sens contraire des véhicules.

Lorsqu'une piste cyclable borde une zone de stationnement en épi, il est recommandé de se garer en marche arrière, le cycliste ayant la priorité.



Rue du Colombier



Rue Saint-Michel



Rue du Stade

BRÈVES

RECENSEMENT 2024



Le recensement sur notre commune aura lieu du 18 janvier au 17 février 2024.

Le recensement de la population : c'est utile, c'est simple, c'est sûr.

À quoi sert le recensement ?

Réalisé par l'Insee et les communes, le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement.

C'est grâce à ces données que les projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes. Du nombre d'habitants dépendent le nombre d'élus au Conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.

Au niveau local, le recensement sert à prévoir les équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, infrastructures des transports, etc.)

**Fabrice Magnet et Cécile Bertaud
(coordinatrice pour le recensement)
et les 5 agents recenseurs de la commune :**

- Mme Carvalho Marguerite
- Mme Gautier Marie-Josée
- Mme Gorce Béatrice
- Mme Chancelier Francine
- Mme Chervalier Madeleine

Comment est-il effectué ?

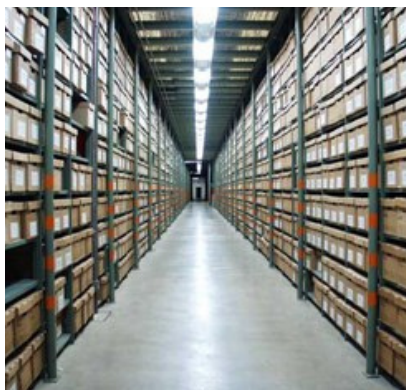
Vous êtes prévenus du passage de l'agent recenseur par une lettre dans votre boîte quelques jours avant. Celui-ci a une carte tricolore signée par le Maire, avec sa photographie et son nom.

Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie.

**La réponse aux questionnaires
du recensement est obligatoire.**



FOCUS SUR LES ARCHIVES COMMUNALES



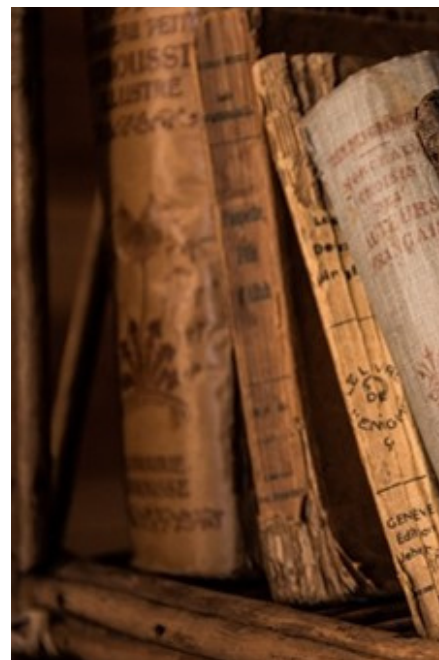
L'article L211-1 du livre II du code du patrimoine définit les archives comme « l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur lieu de conservation, leur forme et leur support, produits ou reçus par toute personne physique ou morale et par tout service ou organisme public ou privé dans l'exercice de leur activité ».

Les dispositions réglementaires relatives à la tenue des archives et au contrôle scientifique et technique de l'État sont mentionnés dans les articles R.212-1 à R. 212-7 de ce code. Un document fait partie des archives dès sa création. Les enregistrements, les bandes vidéo, les bandes magnétiques, les disquettes, sont également des archives. Il faut distinguer les archives de la documentation (journaux, périodiques, documents d'information) qui elle peut être éliminée.

Les archives communales sont des documents publics, imprescriptibles et inaliénables. Elles font partie du domaine public de la commune et ne peuvent, en aucun cas, être aliénées ni détruites sans autorisation de l'État ni être confiées à une tierce personne (musée, personne privée ou association).

La commune est propriétaire de ses archives et le Maire en est responsable. Les archives constituent des documents uniques pour l'histoire locale et le maire doit les conserver dans un édifice communal, pour la gestion des affaires communales, pour la justification des droits et pour la sauvegarde de la mémoire et du patrimoine. **A chaque renouvellement de municipalité, doit être dressé un procès-verbal de décharge et de prise en charge des archives.** Cette liste des principaux documents présents en mairie, appelée récolement, est particulièrement importante, notamment en cas de perte de documents, puisqu'il transfère la responsabilité des archives de l'ancien au nouveau maire (Code Général des Collectivités Territoriales, R1421-7).

Les frais de conservation des archives constituent également une dépense obligatoire pour les communes (art. L. 2321-2 du Code Général des Collectivités Territoriales).



Les archives communales sont soumises au contrôle de l'État par l'intermédiaire du directeur des Archives départementales. Celui-ci ou son représentant rend visite aux communes pour vérifier la composition des archives et leur état de conservation. Les travaux effectués dans les locaux consacrés aux archives doivent être soumis au Préfet pour autorisation et visa.

La collectivité doit informer la direction des Archives départementales de son souhait de détruire des archives en lui transmettant un bordereau d'élimination. La collectivité pourra détruire ses archives uniquement à réception de l'autorisation ou du visa de destruction.

Les archives ne doivent en aucun cas être simplement jetées à la poubelle car elles contiennent des informations confidentielles. Elles doivent donc être broyées, déchiquetées ou incinérées soit en interne, soit par une société spécialisée, tout en s'assurant de la confidentialité de l'opération.

Fort de l'ensemble de ses prescriptions, la municipalité va engager en 2024 un prestataire pour ses archives afin d'en faire l'inventaire, le classement, de créer une base de données et de former les référents archives.

Le coût estimatif pour la municipalité est d'environ 15 000,00 €.



EXPOSITIONS PHOTOS

De mi-mars à fin septembre, ce ne sont pas moins de 60 photos réalisées par les membres du club photo d'Ennezat qui ont été installées aux quatre coins de la ville ; une véritable exposition hors murs installée en partenariat entre le club photo et la Mairie.

Lors de la foire de la Saint-Michel les photographies ont été mises en vente avec une mise à prix de minimum 20 euros et la somme récoltée a été remise à La Ligue contre le cancer le 23 octobre.



PASSAGE DU TOUR DE FRANCE

Le Tour de France a traversé notre commune le 12 juillet. A cette occasion, en partenariat avec les associations, les habitants et les commerçants d'Ennezat, plusieurs animations ont été proposées: buvette, retransmission de l'étape sous notre halle, création du bob collector "NZA on y fait un tour", passage de la caravane d'Ennezat où 10 000 articles ont pu être distribués grâce aux dons des commerçants. Nos aînés de l'EHPAD du Dr Raynaud ont également participé à cette journée. Merci à tous les bénévoles, aux associations et aux commerçants qui ont permis de faire de cet événement une très belle journée.



DÉPART À LA RETRAITE

Après de nombreuses années de travail dans notre commune, Mme Béatrice Gorce a pris sa retraite le 1er juin.

Elle a fêté son départ au petit clocher le 16 juin 2023, lors d'un moment convivial entourée par ses collègues et les élus.

Merci à elle pour sa disponibilité et sa bonne humeur tout au long de ses années de travail auprès de nous.



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



SERVICES COMMUNAUTAIRES

- **Accueil du public** : 8 rue Grégoire de Tours – 63200 Riom – 04 73 67 11 00 – contact@rlv.eu
- **Pôle Aménagement et Développement Durable du Territoire** (habitat, urbanisme, environnement, mobilité) : 8 rue Grégoire de Tours – 63200 Riom – 04 63 63 21 52 – p.ancelet@rlv.eu
- **Pôle Services à la Population** (petite enfance, enfance jeunesse, sport, culture, cohésion sociale) : 8 rue Grégoire de Tours – 63200 Riom – 04 73 63 46 40 – v.fayard@rlv.eu
- **Pôle Attractivité** (économie, tourisme, agriculture) : 13 avenue G. Gershwin – 63200 Riom – 04 63 63 21 60 – economie@rlv.eu
- **Pôle technique** (travaux, eau et assainissement, espaces verts) : 13 avenue G. Gershwin – 63200 Riom – 04 63 63 21 59 – dst@rlv.eu
- **RLV info jeunes** : 4-6 place St Jean – 63200 Riom – 04 73 64 16 12 – infojeunes@rlv.eu
- **Accueil de Loisirs** : Rue du Stade – 63350 Saint-Laure – 04 73 64 27 27 – centreloisirs@rlv.eu
- **Médiathèque** : Jardins de la Culture – 2 ter Faubourg de la Bade – 63200 Riom – 04 73 64 63 00 – reseau-bibliotheques@rlv.eu
- **Pays d'Art et d'Histoire** : 5 rue de l'Horloge – 63200 Riom – 04 73 38 99 94 – patrimoine@rlv.eu
- **Musée Mandet** : 14 rue de l'Hôtel de Ville – 63200 Riom – 04 73 38 18 53 – musee.mandet@rlv.eu
- **Musée Régional d'Auvergne** : 10 bis rue Delille – 63200 Riom – 04 73 38 17 31 – musee.auvergne@rlv.eu
- **École de musique** : 1 rue Jean Ferrat – 63720 Ennezat – 04 73 63 97 39 – ecoledemusique.ennezat@rlv.eu
- **Point info RLV Mobilités** : Gare de Riom – 04 73 38 08 09 – rlvmobilites@keolis.com
- **Centre intercommunal d'action sociale** : 1 rue Jean Ferrat – 63720 Ennezat – 04 73 63 81 34 – contact@cias-rlv.eu
- **Office de tourisme Terra Volcana** : 27 place de la Fédération – 63200 Riom – 04 73 38 59 45 – accueil@terravolcana.com

LE NOUVEAU CENTRE AQUATIQUE BÉATRICE HESS SE DÉVOILE

C'est l'un des projets phares de l'année 2023 : le centre aquatique Béatrice Hess ouvrira ses portes en fin d'année. Ce nouvel équipement de la Communauté d'agglomération sera composé de 3 espaces : activités sportives et apprentissages, bien-être et détente, structures ludiques.

A l'automne 2023, des ouvertures partielles ont été mises en place pour permettre aux enfants scolarisés, aux écoles de nage, aux clubs et au grand public de profiter du bassin existant, entièrement modernisé, et du nouveau bassin d'apprentissage, pendant que le chantier de création de la halle ludique et de l'espace bien-être se poursuit.



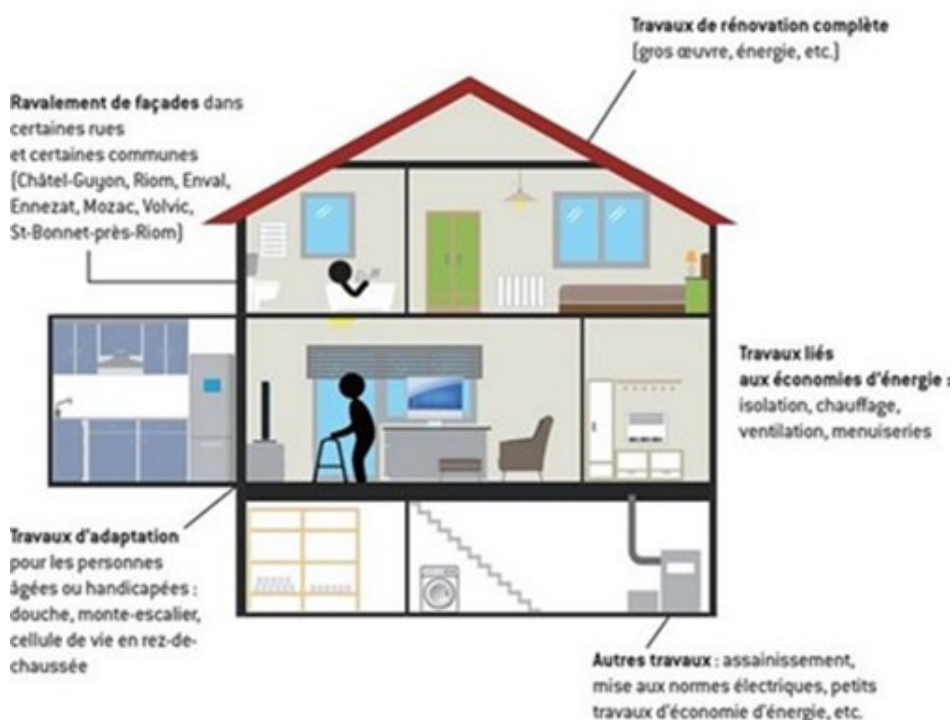
RÉNOVEZ, VOUS ÊTES AIDÉS !

Dans le cadre du programme d'aides à l'amélioration de l'habitat privé, mené avec l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) Riom Limagne et Volcans vous aide dans la rénovation de votre habitat privé jusqu'à fin juin 2024. RLV vous accompagne et met une équipe de professionnels à votre disposition gratuitement pour la définition de votre projet travaux et le montage des dossiers de demande de subvention.

Pour bénéficier de l'aide, vous devez :

- Être propriétaire occupant, primo-accédant, propriétaire bailleur, syndic de copropriété ou locataire selon la nature des travaux.
- Ne pas avoir commencé les travaux avant le dépôt de demande de subvention.
- Le logement doit dater de plus de 15 ans sauf cas particulier.
- Faire réaliser les travaux par des professionnels du bâtiment.
- Avoir les logements concernés situés sur une des 31 communes de Riom Limagne et Volcans.

Pour quels travaux ?



Les différentes étapes :

1. Contact avec l'équipe habitat privé de RLV
2. Visite de logement
3. Etablissement du programme des travaux et des devis par les entreprises
4. Réalisation d'un plan de financement et dépôt du dossier de demande de subvention
5. Réalisation des travaux après accord des financeurs
6. Versement des aides sur pièces justificatives et visites de fin de chantier

Qui contacter ? Un seul interlocuteur : le service Habitat de la communauté d'agglomération Riom Limagne et Volcans
8 rue Grégoire de Tours 63200 RIOM
Tel : 04 63 63 21 43
renover@rlv.eu



LIGNE 3

Lundi à samedi toute l'année

CHÂTEL-GUYON > Piscine > Pôle Multimodal SNCF > ENNEZAT

La Croze - CHÂTEL-GUYON	6:33	7:33	8:33	9:33	10:33	11:33	12:33	13:33	14:33	15:33	16:33	17:33	19:03
Route de Mozac	6:34	7:34	8:34	9:34	10:34	11:34	12:34	13:34	14:34	15:34	16:34	17:34	19:04
Saint Hippolyte	6:35	7:35	8:35	9:35	10:35	11:35	12:35	13:35	14:35	15:35	16:35	17:35	19:05
Sans Souci	6:37	7:37	8:37	9:37	10:37	11:37	12:37	13:37	14:37	15:37	16:37	17:37	19:07
Résidence du Parc	6:38	7:38	8:38	9:38	10:38	11:38	12:38	13:38	14:38	15:38	16:38	17:38	19:08
Les Thermes	6:39	7:39	8:39	9:39	10:39	11:39	12:39	13:39	14:39	15:39	16:39	17:39	19:09
Villa Plaisance	6:39	7:39	8:39	9:39	10:39	11:39	12:39	13:39	14:39	15:39	16:39	17:39	19:09
Commerce	6:40	7:40	8:40	9:40	10:40	11:40	12:40	13:40	14:40	15:40	16:40	17:40	19:10
Parc Clémentel	6:42	7:42	8:42	9:42	10:42	11:42	12:42	13:42	14:42	15:42	16:42	17:42	19:12
Vouée	6:44	7:44	8:44	9:44	10:44	11:44	12:44	13:44	14:44	15:44	16:44	17:44	19:14
Camping	6:44	7:44	8:44	9:44	10:44	11:44	12:44	13:44	14:44	15:44	16:44	17:44	19:14
Clos du Gamay - RIOM	6:46	7:46	8:46	9:46	10:46	11:46	12:46	13:46	14:46	15:46	16:46	17:46	19:16
La Chabanne	6:48	7:48	8:48	9:48	10:48	11:48	12:48	13:48	14:48	15:48	16:48	17:48	19:18
Lycée Laurencin	6:49	7:49	8:49	9:49	10:49	11:49	12:49	13:49	14:49	15:49	16:49	17:49	19:19
Piscine	6:50	7:50	8:50	9:50	10:50	11:50	12:50	13:50	14:50	15:50	16:50	17:50	19:20
Châtel	6:52	7:52	8:52	9:52	10:52	11:52	12:52	13:52	14:52	15:52	16:52	17:52	19:22
Tilleuls	6:53	7:53	8:53	9:53	10:53	11:53	12:53	13:53	14:53	15:53	16:53	17:53	19:23
Bel Horizon	6:54	7:54	8:54	9:54	10:54	11:54	12:54	13:54	14:54	15:54	16:54	17:54	19:24
Hôpital	6:55	7:55	8:55	9:55	10:55	11:55	12:55	13:55	14:55	15:55	16:55	17:55	19:25
Desaix	6:56	7:56	8:56	9:56	10:56	11:56	12:56	13:56	14:56	15:56	16:56	17:56	19:26
Pôle Multimodal SNCF (arrivée)	6:57	7:57	8:57	9:57	10:57	11:57	12:57	13:57	14:57	15:57	16:57	17:57	19:27
Pôle Multimodal SNCF (départ)	7:00	8:00	9:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:30
Desaix	7:01	8:01	9:01	10:01	11:01	12:01	13:01	14:01	15:01	16:01	17:01	18:01	19:31
Collège de l'Hospital	7:02	8:02	9:02	10:02	11:02	12:02	13:02	14:02	15:02	16:02	17:02	18:02	19:32
Pré Madame	7:03	8:03	9:03	10:03	11:03	12:03	13:03	14:03	15:03	16:03	17:03	18:03	19:33
La Bade	7:04	8:04	9:04	10:04	11:04	12:04	13:04	14:04	15:04	16:04	17:04	18:04	19:34
Julien Favard	7:05	8:05	9:05	10:05	11:05	12:05	13:05	14:05	15:05	16:05	17:05	18:05	19:35
Route d'Ennezat	7:06	8:06	9:06	10:06	11:06	12:06	13:06	14:06	15:06	16:06	17:06	18:06	19:36
Centre Pénitentiaire	7:09	8:09	9:09	10:09	11:09	12:09	13:09	14:09	15:09	16:09	17:09	18:09	19:39
Champiaux - ENNEZAT	7:14	8:14	9:14	10:14	11:14	12:14	13:14	14:14	15:14	16:14	17:14	18:14	19:44
Lycée Agricole	7:16	8:16	9:16	10:16	11:16	12:16	13:16	14:16	15:16	16:16	17:16	18:16	19:46
Les Marronniers	7:17	8:17	9:17	10:17	11:17	12:17	13:17	14:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:47

LIGNE 3

Lundi à samedi toute l'année

ENNEZAT > Pôle Multimodal SNCF > Piscine > CHÂTEL-GUYON

Les Marronniers - ENNEZAT	6:40	7:40	8:40	9:40	10:40	11:40	12:40	13:40	14:40	15:40	16:40	17:40	19:10
Lycée Agricole	6:41	7:41	8:41	9:41	10:41	11:41	12:41	13:41	14:41	15:41	16:41	17:41	19:11
Champiaux	6:43	7:43	8:43	9:43	10:43	11:43	12:43	13:43	14:43	15:43	16:43	17:43	19:13
Centre Pénitentiaire - RIOM	6:48	7:48	8:48	9:48	10:48	11:48	12:48	13:48	14:48	15:48	16:48	17:48	19:18
Route d'Ennezat	6:51	7:51	8:51	9:51	10:51	11:51	12:51	13:51	14:51	15:51	16:51	17:51	19:21
Julien Favard	6:52	7:52	8:52	9:52	10:52	11:52	12:52	13:52	14:52	15:52	16:52	17:52	19:22
La Bade	6:53	7:53	8:53	9:53	10:53	11:53	12:53	13:53	14:53	15:53	16:53	17:53	19:23
Pré Madame	6:54	7:54	8:54	9:54	10:54	11:54	12:54	13:54	14:54	15:54	16:54	17:54	19:24
Collège de l'Hospital	6:55	7:55	8:55	9:55	10:55	11:55	12:55	13:55	14:55	15:55	16:55	17:55	19:25
Desaix	6:56	7:56	8:56	9:56	10:56	11:56	12:56	13:56	14:56	15:56	16:56	17:56	19:26
Pôle Multimodal SNCF (arrivée)	6:57	7:57	8:57	9:57	10:57	11:57	12:57	13:57	14:57	15:57	16:57	17:57	19:27
Pôle Multimodal SNCF (départ)	7:00	8:00	9:00	10:00	11:00	12:00	13:00	14:00	15:00	16:00	17:00	18:00	19:30
Desaix	7:01	8:01	9:01	10:01	11:01	12:01	13:01	14:01	15:01	16:01	17:01	18:01	19:31
Hôpital	7:02	8:02	9:02	10:02	11:02	12:02	13:02	14:02	15:02	16:02	17:02	18:02	19:32
Bel Horizon	7:03	8:03	9:03	10:03	11:03	12:03	13:03	14:03	15:03	16:03	17:03	18:03	19:33
Tilleuls	7:04	8:04	9:04	10:04	11:04	12:04	13:04	14:04	15:04	16:04	17:04	18:04	19:34
Châtel	7:05	8:05	9:05	10:05	11:05	12:05	13:05	14:05	15:05	16:05	17:05	18:05	19:35
Lycée Laurencin	7:06	8:06	9:06	10:06	11:06	12:06	13:06	14:06	15:06	16:06	17:06	18:06	19:36
Piscine	7:07	8:07	9:07	10:07	11:07	12:07	13:07	14:07	15:07	16:07	17:07	18:07	19:37
La Chabanne	7:09	8:09	9:09	10:09	11:09	12:09	13:09	14:09	15:09	16:09	17:09	18:09	19:39
Clos du Gamay	7:10	8:10	9:10	10:10	11:10	12:10	13:10	14:10	15:10	16:10	17:10	18:10	19:40
Camping - CHÂTEL-GUYON	7:13	8:13	9:13	10:13	11:13	12:13	13:13	14:13	15:13	16:13	17:13	18:13	19:43
Vouée	7:13	8:13	9:13	10:13	11:13	12:13	13:13	14:13	15:13	16:13	17:13	18:13	19:43
Parc Clémentel	7:15	8:15	9:15	10:15	11:15	12:15	13:15	14:15	15:15	16:15	17:15	18:15	19:45
Commerce	7:17	8:17	9:17	10:17	11:17	12:17	13:17	14:17	15:17	16:17	17:17	18:17	19:47
Villa Plaisance	7:18	8:18	9:18	10:18	11:18	12:18	13:18	14:18	15:18	16:18	17:18	18:18	19:48
Les Thermes	7:18	8:18	9:18	10:18	11:18	12:18	13:18	14:18	15:18	16:18	17:18	18:18	19:48
Résidence du Parc	7:19	8:19	9:19	10:19	11:19	12:19	13:19	14:19	15:19	16:19	17:19	18:19	19:49
Sans Souci	7:20	8:20	9:20	10:20	11:20	12:20	13:20	14:20	15:20	16:20	17:20	18:20	19:50
St Hippolyte	7:22	8:22	9:22	10:22	11:22	12:22	13:22	14:22	15:22	16:22	17:22	18:22	19:52
Route de Mozac	7:23	8:23	9:23	10:23	11:23	12:23	13:23	14:23	15:23	16:23	17:23	18:23	19:53
La Croze	7:24	8:24	9:24	10:24	11:24	12:24	13:24	14:24	15:24	16:24	17:24	18:24	19:54

SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMÔNE (SBA)



Depuis Juin 2023, 3 conteneurs à verres de la commune sont équipés du dispositif Cliiink (Route de Riom, Rue du Stade et à la déchetterie).

Afin d'encourager le tri du verre par les usagers du SBA, le syndicat a adopté ce système Cliiink qui vise à récompenser le geste : à chaque dépôt d'une bouteille, d'un pot ou d'un flacon en verre, l'utilisateur est crédité d'un point via l'application mobile « Cliiink ».

Cet équipement vise à réduire la part de verre qui se trouve encore dans les poubelles vertes et jaunes des habitants.

Avant chaque dépôt, l'utilisateur qui aura téléchargé l'application Cliiink devra se connecter avec le container via Bluetooth. Chaque bouteille, pot, ramequin ou autre lui rapporte un point. Ces crédits permettent d'obtenir des réductions chez les commerçants partenaires du dispositif.

Actuellement, 9kg de verre par an et par habitant sont jetés dans les ordures ménagères, l'objectif est de ramener cette part à 6kg.

À partir du 1er janvier 2024, les restes de repas, les produits périmés non consommés, les feuilles mortes et autres biodéchets devront être triés à part. Comme prévu par la loi Agec et la réglementation européenne, les Français devront avoir à proximité de leur domicile une solution pratique pour trier les biodéchets, à compter de 2024.

C'est quoi un biodéchet ?

Sont notamment considérés comme des biodéchets : les restes de repas, les produits périmés qui n'ont pas été consommés, les feuilles mortes, les déchets verts provenant des tailles d'arbustes, brindilles et haies, de fauchage, de tontes de pelouses, mais aussi les déchets ligneux qui sont issus de l'élagage et de l'abattage de haies et d'arbres.

La commune avec l'aide du SBA ont mis en place des solutions pertinentes suite à une enquête réalisée auprès des habitants de la commune en Octobre 2023.

Des composteurs collectifs pour accueillir les biodéchets vont être installés à l'ombre sur sol avec terre :

- Rue du Stade (vers conteneur à verres)
- Avenue du Dr. Bassin (vers transformateur)
- Rue de l'Ambène (emplacement à définir)
- Vers l'église (place à l'angle de la rue de l'Église et rue du Château)



Horaires

Déchetterie et pôle du
SBA

Toute l'année

9H-12H30 et 13H45-18H

Riom, Veyre-Monton et Billom:

Du lundi au samedi

Aigueperse, Châtel-Guyon, Combronde,
Ennezat, Lezoux, Maringues et Volvic:

Du mardi au samedi

SACHONS PRÉSERVER NOTRE RESSOURCE EN EAU POTABLE



Le changement climatique est une réalité qui se traduit par une élévation des températures augmentant l'évaporation.

La conséquence pour ce qui concerne notre syndicat est une baisse régulière du débit de la source du Goulet de Volvic qui couvre environ 70% de nos besoins. Pour les 30% restants, l'eau provient du champ captant de Limons, avec des puits de pompage dans la nappe alluviale de l'Allier.

Le débit de cette rivière est régulé par des lâchers du barrage de Naussac dont le taux de remplissage n'est que de 25% actuellement.

Il est donc indispensable de préserver notre ressource en eau en optimisant l'utilisation de celle-ci.

4 millions d'euros d'investissements annuels en renouvellement de conduites et de branchements

La ressource diminuant, il faut limiter les pertes en eau en améliorant le rendement des réseaux. Cela passe bien évidemment par des investissements importants, c'est le principal levier que possède le Syndicat pour faire face à cette situation. Cette politique volontariste du SIAEP se traduit par des résultats très encourageants comme le montre l'évolution des indicateurs de performance du tableau ci-après :

Année	Rendement (%)	ILP (m ³ /j/km)	Linéaire annuel renouvelé (mètres)
2016	71,7	4,2	2 841 (0,6%)
2017	70,0	4,2	3 268 (0,7%)
2018	76,7	3,1	3 900 (0,8%)
2019	75,7	3,2	3 336 (0,7%)
2020	71,9	3,8	5 980 (1,2%)
2021	80,1	2,4	6 909 (1,4%)
2022	82,6	2,0	5 990 (1,2%)

Entre 2016 et 2022, le rendement de réseau a progressé de 11%, l'Indice Linéaire de Perte (ILP en m³/j/km) a diminué de plus de moitié et le taux de renouvellement du linéaire de réseaux a doublé (de 0,6 % à 1,2%). Pour le département du Puy-de-dôme, le rendement moyen se situe à 75% et le taux de renouvellement est de 0,6%.

Construction en cours d'un nouveau réservoir à Enval

Un deuxième réservoir est en cours d'édification sur la commune d'Enval. Sa capacité sera de 1 700 m³ pour un montant de 1,7 million d'euros. La fin des travaux est prévue courant juin 2024. Pour information, la construction du précédent réservoir du SIAEP remonte à 42 ans.

Avec ce nouvel édifice, la capacité de stockage d'eau va augmenter de 30%, cela va dans le sens de la sécurisation de l'approvisionnement de nos abonnés en améliorant notre autonomie en cas de problème.

Par ailleurs la réhabilitation des autres réservoirs est bien avancée ; pour 6 d'entre eux, les travaux d'étanchéité des cuves et toitures ainsi que le renouvellement des installations électro-mécaniques sont terminés.

En ce qui concerne notre commune, le SIAEP poursuit ses investissements dans le réseau d'eau potable. Ces travaux vont concerner la Rue des Augustins, la Rue du Chapitre et la Place du Pré Madame, ils sont programmés début 2024 pour un montant prévisionnel de 172 000 euros TTC.



LES ÉCOGESTES

Pour continuer à préserver notre ressource en eau, chacun d'entre nous doit éviter tout gaspillage en s'imprégnant des « écoGESTES ».

A cet effet le Conseil Départemental a édité le document ci-après.



présente

LES ÉCOGESTES

1 | FAIRE LA CHASSE AUX FUITES



- Ne pas réparer un robinet qui goutte, c'est une hausse de :

10 € sur la facture par mois.

- Ne pas réparer une chasse qui fuit, c'est une hausse de :

56 € sur la facture par mois.



2 | PRIORISER LA DOUCHE PLUTÔT QUE LE BAIN



- Prendre une douche plutôt qu'un bain, c'est faire une économie de :

115 € par an sur la facture.

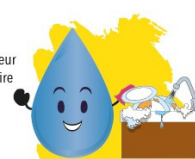
- Installer un sablier de 5 minutes va vous aider à réduire le temps sous la douche pour économiser de l'eau et aussi l'énergie pour la chauffer.

3 | INSTALLER DES ÉQUIPEMENTS RÉGULATEURS DE LA CONSOMMATION D'EAU



- Pour les WC, il existe des sacs remplis d'eau qui trompent le flotteur de la chasse vous permettant de faire une économie de :

2 litres à chaque chasse d'eau tirée.



- Installer un régulateur pour robinet ou pour la douche est un système ingénieux qui va mélanger l'eau avec de l'air pour économiser votre eau sans en diminuer la pression :
- à chaque lavage de mains
- ou à chaque casserole lavée.



4 | RÉCUPÉRER L'EAU








- Récupérer l'eau de pluie pour les usages extérieurs (arrosage, lavage de voiture...) par exemple :
- en la laissant couler en attendant qu'elle soit chaude
- ou lors du rinçage de vos légumes.

5 | FERMER LES ROBINETS POUR LES PETITS USAGES



- Fermer le robinet le temps du brossage des dents ou du lavage des mains.



LE SITE INTERNET

www.puy-de-dome.fr     





Afin d'améliorer la communication auprès des usagers d'eau potable, le Syndicat s'est doté d'un site internet qui vous fournira un condensé d'informations susceptibles de répondre à vos questions et interrogations.

Pour y accéder, il vous suffit de taper : <https://www.siaep-plainederiom.fr/>





LOCATION SALLES COMMUNALES ENNEZAT - TARIFS 2024

		Particuliers nazadaires	Associations nazadaires	Organismes commerciaux Associations extérieures Personnes extérieures	CAUTION dégradation ménage	<u>Réservation :</u> Dépôt des chèques de caution à la réservation. <u>Etats des lieux entrant et sortant OBLIGATOIRES.</u> <i>Des retenus sur caution seront appliquées en cas de dégradation matérielle (sur devis) et/ou en cas de nettoyage insuffisant.</i>
	Petit Clocher	250 €	Gratuit	NON	1 000€	
					80 €	
	Salle des fêtes Grande salle et cuisine	Réception privée : 450€	80€ le week-end Gratuit en semaine	Séminaire, colloque : 800€ Réception privée : 800€	1 500 €	
	Salle des fêtes Salle réunion RDC	50 €	Gratuit	100 €	300 €	
	Salle des fêtes Salle étage (grande salle)	100 €	Gratuit	150 €		

LOCATION MATERIEL ENNEZAT - TARIFS 2024

		TARIFS PARTICULIERS		CAUTIONS	<u>Réservation</u> Dépôt des chèques de caution à la réservation. Des retenues sur cautions seront appliquées en cas de dégradation matérielle (sur devis).
	Bancs	6,00 € l'unité		150 € Par réservation	
	Chaises	1,50 € l'unité			
	Tables Bois / Plastiques	8,00 € l'unité			
	barnums	18 m ²	60,00 € par week-end	1 000 € + Attestation d'assurance	
		30 m ²	90,00 € par week-end		
		45 m ²	120,00 € par week-end		

TARIFS DES CONCESSIONS

		15 ans (renouvelable)	30 ans (renouvelable)	50 ans (renouvelable)
	Concession (largeur 1m)	100 €	200 €	300 €
	Concession (largeur 2m)	200 €	350 €	500 €
	Jardin du souvenir	Accès au jardin 50 €		
	Columbarium	220 €	450 €	650 €
	Cavurne	400 €	600 €	800 €

BLOC-NOTES

ADMINISTRATIONS

MAIRIE - place de la Mairie

- mairie@ennezat.fr
- Site internet : www.ennezat.fr
- Facebook : Commune d'Ennezat

POSTE - rue des Tilleuls

SEMERAP - Riom

CENTRE ROUTIER CD 63 - route de Clermont

GENDARMERIE - Zone des Champiaux

SAPEURS POMPIERS - rue de la Font Chabeau

SAMU URGENCES

POLICE RURALE - place de la Mairie

- Police.rurale@ennezat.fr

Tél : 04.73.63.80.14

Tél : 04.73.63.80.02

Tél : 04.73.15.38.38

Tél : 04.73.63.84.49

Tél : 04.73.63.80.05

Tél : 18

Tél : 15

Tél : 06.75.75.61.28

ÉDUCATION

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE - rue du Stade

- ecole-elem@ennezat63@ac-clermont.fr

ÉCOLE MATERNELLE - Place E. Clémentel

- ecole-mat.ennezat.63@ac-clermont.fr

GARDERIE - CANTINE - 6 rue du Stade

L.E.A.P - route de Riom

Tél : 04.73.63.82.76

Tél : 04.73.63.84.92

Tél : 04.73.63.89.55

Tél : 04.73.63.80.23

tél : 04.73.63.22.19

MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

4 rue de l'Horloge

MÉDECINS :

- G. AUBRY, P. AUBRY
- M. BOUKELOUL
- C. DA SILVA
- L. GEAX

DENTISTE :

- C. JOFFROIS

INFIRMIERES :

- J. CAUTIER, I. LUIS, C. PEYNET, E. GONCALVES

SAGE-FEMME :

- B. SAINT-VERIN

Tél : 04.73.63.94.43

Tél : 04.73.63.94.73

Tél : 04.73.63.83.51

Tél : 04.73.63.22.19

Tél : 04.73.63.85.12

Tél : 04.73.63.85.14

Tél : 06.77.24.76.67

BLOC-NOTES

INFIRMIÈRES

- C. CHAMBRIAS-CROIZET - 3 chemin Font Chabeau
- N. COURSON - 3 chemin Font Chabeau

PHARMACIE

- BARBALAT - 9 route de Maringues

PÉDICURE

- M. VIDAL - Rue de la République

CABINET KINÉSITHÉRAPEUTE/OSTÉOPATHES

- M. CHAPPUIS - rue de la Porte Neuve
- M. COLLEVILLE - rue de la Porte Neuve
- V. MONIER - rue de la Porte Neuve
- O. ROSSIGNOL - rue de la Porte Neuve

OSTÉOPATHES

- B. DE KEGHEL - rue de la République
- P. REMISE - 18 route de Clermont
- N. IMBERT - 3 Rue de la Font Chabeau

DIÉTÉTICIEN ET NUTRITIONNISTE

- M. LAY - 18 route de Clermont

ORTHOPHONISTE

- V. FRANC - 18 route de Clermont

PSYCHOLOGUE

- V. MONTE ARROIO - 18 route de Clermont

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

- Zone des Champiaux

Tél : 04.73.38.63.34

Tél : 04.73.38.63.34

Tél : 04.73.63.80.06

Tél : 06.83.16.57.39

Tél : 04.73.63.95.78

Tél : 04.73.63.82.64

Tél : 04.43.13.42.05

Tél : 06.64.05.49.63

Tél : 06.09.06.29.98
et sur Doctolib

Tél : 06.29.64.13.53

Tél : 06.23.80.63.13

Tél : 04.73.38.61.99

DIVERS

EHPAD DR RAYNAUD - 8 rue du Moulin

Tél : 04.73.63.81.64

CRECHE LES PETITS EPIS - 8 rue du Moulin

Tél : 04.73.64.27.28

MAISON DES ASSOCIATIONS - rue de la Fontaine

Tél : 04.73.63.85.00

BIBLIOTHEQUE - rue des Tilleuls

Tél : 04.73.64.24.92

ESPACE CULTUREL - Place Etienne Clémentel

Tél : 04.73.63.95.13

PETIT CLOCHER - rue de la République

Tél : 04.73.64.27.54

SALLE DES SPORTS - rue du Stade

Tél : 04.73.63.89.38

STADE PAUL MOSNIER - rue du Stade

Tél : 04.73.63.95.14

STADE DE RUGBY - route du Moulin d'Eau

Tél : 04.73.63.87.30

TENNIS CLUB - route du Moulin d'Eau

Tél : 04.73.63.89.32

CONCILIATEUR DE JUSTICE - Cour d'Appel de Riom

- Sur RDV les troisièmes lundis de chaque mois, de 9h à 12h
- Mail : pascal.melin@conciliateurdejustice.fr

Tél : 06.29.19.29.80

ASSISTANCE SOCIAL - Sur RDV

Tél : 04.73.64.53.70

SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS

- Sur site impôts.gouv.fr

Tél : 04.73.64.49.00

MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DES JEUNES

- Sur RDV le 1er jeudi du mois, de 9h à 12h et le 3ème jeudi du mois, de 14h à 17h

Tél : 04.73.38.50.13

ANNONCEURS

EMPLOI

La mission locale

- Met en relation Jeunes/Entreprises
- S'adapte aux besoins des jeunes (CV, entretiens, réseaux sociaux...)
- Aide les entreprises à recruter
- Informe sur les différents contrats (alternance, intérim, contrat aidé, handicap, CDI et CDD)

NUMÉRIQUE

Le jeune adore les réseaux sociaux, mais maîtrise-t-il le smartphone pour l'emploi ?



MOBILITÉ INTERNATIONALE

Accompagner pour partir à l'étranger : du montage du dossier jusqu'au retour

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Construire son projet professionnel,

oui mais **pas tout seul** !

- Faire le point sur ses envies, ses centres d'intérêt, ses compétences
- Être curieux, rencontrer, tester, découvrir

SANTÉ

Alimentation, contraception, mal être, addictions, **on en parle**

- Santé mentale
- Consultations psy
- Bilan de Santé

milo-rlc.eu



MISSION LOCALE

RIOM • LIMAGNE • COMBRAILLES

FORMATION

Si se former m'était conté ?

- Comment apprendre un métier ?
- Comment trouver et financer une formation ?
- Pourquoi pas se former en travaillant ?

Et si on en parlait ?

SPORT. CULTURE. LOISIRS

Les pratiquer contribue à l'insertion sociale et professionnelle. La mission locale :

- Renseigne sur les avantages auxquels les jeunes ont droit
- Participe à des événements
- Met en relation avec des associations

MOBILITÉ ET DÉPLACEMENT

- Quelles aides pour financer le permis ?
- Ai-je le droit à des tarifs réduits pour les transports en commun ?
- Co-voiturage : est-ce partout possible ?

VOUS ÊTES EMPLOYEUR

- Recrutez un jeune de la mission locale
- Permettez à un jeune de découvrir votre entreprise par une visite ou une rencontre
- Aidez-le à concrétiser son projet professionnel par un stage
- Partagez votre expérience en le parrainant
- Transmettez-lui votre savoir-faire en le recrutant en contrat en alternance (de professionnalisation ou d'apprentissage)
- Participez à un forum

Contrat d'Engagement Jeune

LOGEMENT

Besoin d'un logement pour un emploi, un stage ou une formation ? La mission locale :

- Met en place des ateliers d'information
- Conseille sur les différentes aides financières
- Accompagne sur les démarches (mise en relation avec la CAF, foyers de jeunes travailleurs, associations d'aide au logement, CCAS des collectivités, ...)

Nous Contacter

Siège

3 avenue de Châtel-Guyon

63200 RIOM

04.73.38.50.13

accueilml@mission-locale-riom.fr

Permanences

Mairie

place de la Mairie

63720 ENNEZAT

04.73.63.80.14

Deux jeudis par mois

sur rendez-vous

par téléphone au siège

04.73.38.50.13



Agathe POUJOL
Agent immobilier
Achat • Vente
Estimation • Location



La sérénité de votre projet immobilier tient à une rencontre !

07 81 67 96 21
agenceagatimmo@gmail.com
www.agatimmo.com




Votre partenaire sols & équipements sportifs

85 Route de Lezoux
63190 ORLEAT
Tél : 04 73 53 61 21
contact@auvergne-sports.fr



CUISINONS L'AVENIR AVEC PASSION



Cuisiniers d'Auvergne
Agence Régionale

Des repas cuisinés sur place à partir de produits frais et régionaux.
Nos services support : nutrition, achat, hygiène, formation.

Z.A La Fontanille
Rue Julien CHAMPCLOS
63370 LEMPDES
Tél : 04 73 26 00 16
www.api-restauration.com




Entre Pros, on se comprend.
Pour protéger votre activité, vos proches et vous-même, vous pouvez compter sur notre expertise.

Mme Nadège GOUYET
et M. Julien FAGET
Vos Agents Généraux
36 RUE DE LA REPUBLIQUE
63720 ENNEZAT
04.73.63.92.56
agence.fagetgouyetennezat@axa.fr
N° Orias : 21004177

Tous Pros, tous proches



*Industries / Commerces / Bureaux
/ Hôtels / Restaurants / Santé
/ Logements / Villas*



9 rue Didier Daurat
Z.I. Brezet Est
63100 Clermont-Ferrand
Tel : 04.73.92.12.00
Email : contact@archi3a.fr



Emilie BALDISSERA
06.11.01.81.60
contact@emiclosion.com
www.emiclosion.com

Votre mieux être en action pour être acteur de votre bonheur



ARTiDÔME
Charpente • Couverture • Zinguerie

Gaëtan LAISSU - 06 26 21 56 49
sarl.artidome@gmail.com
8 rue Jean Ferrat - 63720 ENNEZAT



Beaux Jardins
PAYSAGISTE • RIOM
04.73.38.32.43



LE MARAIS - LES CINQ MAISONS - 63200 RIOM
WWW.BEAUXJARDINS.FR

Pompes Funèbres BOITEUX

Espace artisanal les Bords de Morge

Route de Maringues

63350 SAINT-LAURE

Tél 7j/7 24h/24 : 04 73 33 25 15

Chambre funéraire

Contrat prévoyance obsèques

Monuments et articles funéraires



Bonheur & Papilles

Le plaisir de faire vibrer vos papilles !
CHEF A DOMICILE, COURS DE CUISINE,
TRAITEUR



0685986939
www.bonheuretpapilles.com
@bonheuretpapilles

Creabim

ARCHITECTES

10 route de Durtol
63100 Clermont-Ferrand

09 82 31 06 31



CHABRIER CYRILLE

CHARPENTE - COUVERTURE - ZINGUERIE
FENETRE DE TOIT - CHEMINEE - CHENEAUX

TEL : 06 81 10 30 17

EMAIL : cyrille.chabrier05@orange.fr
63720 ENNEZAT



C.F. DAMON S.A.R.L.

Transport, Location, Terrassement, Aménagement
Livraison de Terre, sable, gravier

Le Marais - 63200 RIOM
Tél : 06 10 39 05 75 ou 06 82 97 63 36 - Fax. 04 73 64 04 07

RCS Riom : 422 540 252 00018

COLAS

WE OPEN THE WAY

Acteur de la qualité de vie au quotidien,
COLAS FRANCE réalise les infrastructures
d'un futur plus serein.

4, rue André-Marie-Ampère - 63360 GERZAT
www.colas.com 04 73 69 96 30



GROS-ŒUVRE BATIMENT

Port. 06 29 33 19 44

Tél. 04 73 64 82 72

contact@sasdaversa.fr

Parc Industriel du Maréchat
2, rue Isaac Newton - 63200 RIOM

Une solide expérience à votre service

TRAVAUX PUBLICS

TERRASSEMENT - DEMOLITION
ASSAINISSEMENT - TRANSPORT



Sarl Daniel DELAVET & Fils
Lieu-Dit « Pichoux » - Route de la Beauté
63160 MONTMORIN
Tél. : 04.73.68.38.09
Mail : ddelavet.tp@wanadoo.fr



STAL Agence Auvergne
Une société du groupe **STAL** PARTICIPATIONS

GEO
CONCEPTION

Géomètre Expert - Bureau d'études

9 Ter, avenue de Châtel-Guyon
63200 RIOM

Tél. 04 73 86 25 15

E-mail : accueil@geo-conception.fr
Site : www.geo-conception.fr

Magma
oncept

Génie Climatique

7, rue Maryse Bastié - 63 800 COURNON D'AUVERGNE
Tél. : 04 73 87 88 01
E-mail : contact@magmaconcept.fr

CONCEPTION | SIGNALÉTIQUE
IMPRESSION | ÉDITION

L'IMPRIMEUR
Original depuis 1983

Appelez-nous !
☎ 04 73 38 82 95

80 avenue Jean Jaurès
Espace Mozac 63200 Mozac
www.limprimeur.online
in L'Imprimeur en Auvergne



maisons **ELAN**
CONSTRUCTEUR AUVERGNAT DEPUIS 1970

VOTRE MAISON
RE 2020*
RECONSTRUCTION ENVIRONNEMENTALE 2020

100%
PERSONNALISABLE

CONTACTEZ-NOUS !
04 73 631 631

f i g+ y

MAISONS-ELAN.COM - RUE GERSHWIN - 63200 RIOM

Inter
marché

ENNEZAT



Nous vous accueillons du

Lundi au Samedi
de 8h30 à 19h30

et le Dimanche
de 8h30 à 12h30

f Suivez-nous !

MB PARQUETS

Pose
Ponçage
Vitrification

MURAT GEOFFREY 06 08 48 18 51
mbparquets@gmail.com





Tél. 04 73 70 73 73 - contact@medarealisation.fr



MAÎTRISE D'ŒUVRE



CONCEPTION RÉALISATION



PROJETS NEUFS RÉHABILITATIONS

optim home

POUR TOUS VOS PROJETS IMMOBILIERS



Thierry BOURBON
Conseiller en immobilier

06 63 85 53 85

www.bourbon.optimhome.com
63720 ENNEZAT



Expert



Engagé



Attentionné



Connecté



maçonnerie
merle & coste

MAÇONNERIE D'AUJOURD'HUI
SAVOIR-FAIRE D'AUTREFOIS

04 73 64 77 20

contact@merle-coste.com
MERLE-COSTE.COM



Agrément "Services à la personne"



Tonte - Taille de haie
Débroussaillage - Petits travaux divers

Aménagement et création de vos extérieurs, cours, clôtures, terrasses, massifs...

Travaux de fauchage, débroussaillage et taille à l'épaveuse. Broyage en terrain pentus (jusqu'à 65°) par chenillard radiocommandé.

Abattage et élagage d'arbres par grimpeurs élagueurs qualifiés et expérimentés.

Travaux forestiers, achat de bois sur pieds, abattage, débardage, déchiquetage à façon...

Route de Pulvérières - 63230 CHAPDES-BEAUFORT
04 73 79 24 14 | herve.sauvarie@orange.fr

Un projet ?
Contactez moi !



Aurélie MERLET

CONSEILLERE ind. en IMMOBILIER
Résidentiel et Business

Riom, Ennezat & alentours

a.merlet@proprietes-privées.com

06 64 80 60 45



Estimation Offerte



Proprietes-privées.com

SARL QUANTIN SIMIEZ

Création artisanale



CHAUFFAGE - CLIMATISATION
PLOMBERIE - SANITAIRE
DEPANNAGE
Neuf & rénovation

9. rue des Pêcheurs - 63350 LUZILLAT
06 14 95 64 93 csimiez@orange.fr



MONPART
L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage personnalisée

127, Avenue de la République
63100 Clermont-Ferrand
contact@monpart-amo.com
Tél. 04 73 14 46 20

www.monpart-amo.com

ASSISTANCE A
MAITRISE D'OUVRAGE
PROGRAMMISTE

« CHOISIR MONPART c'est avoir
l'esprit tranquille tout au long du
processus de programmation et
de construction de votre projet »

MONPART vous propose une
offre personnalisée afin de vous
accompagner dans la réussite
de vos projets

Solignat
TRAITEUR

ÉVÉNEMENTS
PRIVÉS, ASSOCIATIFS
& PROFESSIONNELS

Mariages, Repas, Plats à emporter,
Buffets, cocktails - Devis sur demande.

Solignat Traiteur - 63530 Chant La Mouteyre
04 73 62 11 08 - www.solignat-traiteur.fr



EN PHASE Nicolas Combe

Electricité Générale



Devis Gratuit

Rénovation, Neuf - Dépannage
Remise aux normes - Conseils

06 60 63 67 92
enphase63720@hotmail.com



EACS (Bureau d'étude en assainissement)

22 rue de la Poste
63720 ENNEZAT

Tél. : 04.73.63.98.83/06.84.71.52.95
Courriel : contact@eacs-auvergne.com

Avec EACS, mettez la nature au service de votre assainissement !

Diagnostic, études de conception, maîtrise d'œuvre dans le traitement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales.

ENVINOV

Valorisation énergétique

23 Rue de Jardins 63720 ENNEZAT

Tél : 06 76 48 56 12

Mail : envinov@outlook.fr



Plâtrerie - Peinture - Décoration
Revêtements Sols & Murs
Parquets Flottants - Neuf & Rénovation
ENT. CHAMPOMIER ERIC
Ravalement de Façade / ITE
Décapage par aérogommage
63720 ENNEZAT
Tél : 04 73 63 95 53
Port : 06 84 34 64 69
Siret n° 490 696 176 000 18



MAÎTRE D'ŒUVRE

Un seul interlocuteur pour vos travaux gérés de A à Z

NOS SERVICES

- ✓ Rénovations
- ✓ Agrandissements
- ✓ Constructions
- ✓ Locaux professionnels
- ✓ Suivi & organisation de chantier
- ✓ Plans Permis de Construire

CONTACT
07 67 65 56 89

e.tinet@dometravaux.fr www.dometravaux.fr Impasse des Noisetiers, 63720 Clerlande



MISSION LOCALE

RIOM • LIMAGNE • COMBRAILLES

Terideal

Contribuer au mieux vivre en reconciliant l'Humain avec la Nature, c'est possible !

Découvrez nos 40 expertises
41, rue Newton - ZI du Brezet
63100 Clermont-Ferrand



terideal.fr

DÔME HYGIÈNE

CONSEILS ET PROTECTIONS ANTI-NUISIBLES

Olivier BOUCHON
DIRECTEUR

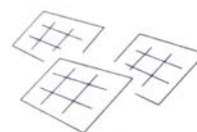
ZAC Font de Priot - 63720 Ennezat
25 avenue Franklin Roosevelt
63000 Clermont-Ferrand
114 avenue Thermale - 03200 Vichy

07 86 60 26 56
domehygiene@outlook.fr

www.domehygiene.fr

DÔME HYGIÈNE

DÉRATISATION
DÉSINSECTISATION
DÉSINFECTATION
LUTTE CONTRE LES TAUPES
LUTTE CONTRE LES VOLATILES
TRAITEMENT DE CHARPENTE



TOP SOLAIRE

Installateur photovoltaïque

JOHAN TERRISSE
Gérant

07 69 17 86 46

top.solaire63@gmail.com

www.top-solaire.com

47 avenue d'Aubière
63800 Cournon-d'Auvergne



PASSAGE DE LA 110ÈME ÉDITION
DU TOUR DE FRANCE
12 JUILLET 2023